



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

PLAN D'ACTION BIENNAL 2015-2016 DE LA CONFEMEN¹

¹ Adopté par la 56^e session ministérielle (Abidjan 8-12 juillet 2014)

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
INTRODUCTION.....	6
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
1.1 Rappel des acquis	7
1.2 Évolution du contexte international.....	8
1.3 Les enjeux et les défis du plan d'action 2015 – 2016	8
II. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION	10
2.1 Objectif général	10
2.2 Objectifs spécifiques.....	10
III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS....	11
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs	11
RA 1.1 : La stratégie de suivi de mise en œuvre des recommandations des Assises sur l'EFTP, de la 56 ^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie est définie.....	11
RA 1.2: Des concertations avec des partenaires au niveau international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN	11
RA 1.3 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés	12
RA 1.4 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé	14
RA 1.5 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais	15
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.....	17
RA 2.1 : Le plan d'action du PASEC est mis en œuvre	17
RA 2.2 : Le projet de l'Observatoire de la qualité est mis en œuvre.....	17
RA 2.3 : Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est élaborée	18
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN.....	18
RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée	18
RA 3.2 : Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée	19
RA 3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée avec les acteurs de l'éducation	20
RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues.....	21
RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible	21
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières	22
RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace.....	22

RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées.....	22
RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré	23
IV. Estimation du budget du plan biennal 2015 – 2016	25
4.1 Fiche récapitulative	25
4.2 Détail des prévisions budgétaires	26
V. Mécanisme de suivi et d'évaluation.....	29
5.1 Planning de mise en œuvre	29
5.2 Cadre logique et indicateurs de suivi.....	29
5.3 Système de rendu de compte (rapports techniques et financiers).....	29
CONCLUSION.....	30
Annexe 1 : Chronogramme du plan d'action.....	31
Annexe 2 : Cadre logique du Plan d'action biennal 2015-2016 de la CONFEMEN	37
Annexe 3 : Programmation des actions 2015 du PASEC et budget.....	58

Sigles et abréviations

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AFD	Agence française de développement
AIMF	Association internationale des maires francophones
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
CAF	Commission administrative et financière
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CID	Centre d'information et de documentation
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CN	Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN
CONFESJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
DDC/Suisse	Direction du développement et de la coopération/Suisse
DRO	Document de réflexion et d'orientation
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EIQPT	Éducation inclusive et de qualité pour tous
ELAN	École et langues nationales en Afrique subsaharienne francophone
EPS	Éducation physique et sportive
EPT	Éducation pour tous
GAF	Groupe des amis de la francophonie
GT	Groupe de travail
IAAF	Association internationale des fédérations d'athlétisme
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
STP	Secrétariat technique permanent
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

La CONFEMEN est une institution permanente de la Francophonie et procède d'une volonté commune de coopération des 44 États et gouvernements membres. Elle est une structure d'information, de réflexion et de concertation entre ministres de l'Éducation de l'espace francophone. À cet effet, les missions qui lui sont assignées sont :

- s'informer mutuellement de l'évolution des systèmes éducatifs, des réformes nationales en cours ou envisagées, des difficultés rencontrées, des résultats positifs enregistrés ;
- instituer et mener la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun à travers des réunions techniques qui peuvent donner lieu à la production de documents de synthèse dont les recommandations nourrissent les politiques éducatives au niveau national, régional et international et peuvent conduire à des opérations propres à la CONFEMEN ou à des actions à mener en coopération avec des organismes régionaux ou internationaux visant des objectifs similaires ou complémentaires ;
- permettre aux ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie, à travers la concertation, d'élaborer des positions communes à faire valoir dans les instances des organisations internationales, en particulier celles de la Francophonie.

Le présent plan d'action 2015 – 2016 prend en compte les préoccupations de la CONFEMEN exprimées dans le cadre de l'agenda post 2015. Il permettra de consolider les acquis et de répondre aux nouveaux défis des systèmes éducatifs conformément à la Déclaration² des ministres de l'Éducation de la CONFEMEN adoptée en juillet 2013 et aux orientations de la 56^e session ministérielle centrées sur la thématique d'une éducation inclusive et de qualité pour tous. Il est structuré autour de quatre axes :

- axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs ;
- axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à une bonne gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;
- axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN ;
- axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières.

² Déclaration des Ministres sur les priorités de l'éducation pour l'après 2015 adoptée lors de la Réunion du Bureau de Liège (juin 2013).

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Rappel des acquis

Depuis 2011, la CONFEMEN a fait le choix d'une planification stratégique à moyen terme, tous les deux ans. Cette nouvelle démarche de planification a produit des résultats satisfaisants. Après les premiers plans d'action biennaux 2011-2012 et 2013-2014, la CONFEMEN opte pour une troisième programmation biennale 2015-2016.

Le plan d'action 2011-2012 a mis l'accent sur le renforcement de la visibilité de la CONFEMEN au niveau international et auprès des États et gouvernements membres ainsi que sur le renforcement du partenariat avec plusieurs autres institutions et structures internationales. La tenue des réunions statutaires (le Bureau à Yaoundé en 2011, la session ministérielle à Ndjamena en 2012), la révision du statut général de la CONFEMEN, l'élaboration et l'adoption des statuts particuliers du personnel du STP de la CONFEMEN et l'organisation des Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels font partie des événements majeurs qui ont marqué la mise en œuvre de ce plan d'action. Les concertations et les réflexions ont permis d'aboutir à une réforme profonde et courageuse du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) sur trois dimensions : (i) l'orientation et la méthodologie du PASEC, (ii) la gouvernance administrative et financière du programme ainsi que (iii) la gouvernance scientifique. Cela a renforcé la crédibilité du PASEC et de la CONFEMEN auprès des partenaires techniques et financiers.

Le plan d'action 2013-2014, quant à lui, a permis de renforcer le rôle de la CONFEMEN en tant que force de réflexion et d'appui aux politiques éducatives pour un meilleur pilotage et une meilleure gouvernance des systèmes d'éducation et de formation. Au cours de cette période, la CONFEMEN a participé et contribué aux débats et aux réflexions menés par la communauté internationale dans le cadre des concertations régionales et mondiales sur l'agenda du post 2015. A ce propos, une déclaration des ministres de l'éducation a été élaborée lors de la réunion du Bureau, tenue à Liège en Fédération Wallonie Bruxelles en juin 2013. Cette déclaration a été adoptée par l'ensemble des ministres de la CONFEMEN et a fait l'objet d'une large diffusion. La mise en œuvre effective de la réforme du PASEC s'est traduite par le lancement en 2014 de l'évaluation internationale groupée des systèmes éducatifs de 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone. L'atelier de renforcement des capacités des équipes PASEC pays, tenu en janvier 2014 à Abidjan, la réunion débat qui s'est penchée sur les défis et les priorités post-2015 de l'éducation ainsi que le thème de la 56e session ministérielle, l'atelier sous - régional des décideurs sur les dispositifs d'évaluation, tenus tous les deux à Dakar en 2014, et l'organisation de la 56e session ministérielle d'Abidjan, font partie des événements marquants du plan d'action biennal 2013 – 2014.

Un autre fait marquant est la mobilisation des ressources financières dans un contexte mondial de crise financière pour accompagner les activités de la CONFEMEN. Le recouvrement des contributions statutaires, notamment les arriérés, s'est sensiblement amélioré. Il en est de même pour les contributions volontaires. En plus de ces financements classiques et habituels, la CONFEMEN bénéficie des appuis importants de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque mondiale, de la Banque islamique de Développement

(BID), de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC/Suisse) et de la Coopération luxembourgeoise.

1.2 Évolution du contexte international

À l'approche de l'échéance de 2015 pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les Nations-Unies ont engagé une vaste consultation mondiale pour la définition d'un nouveau programme de développement pour l'après 2015. La thématique sur l'éducation a fait l'objet d'une large consultation en ligne, de plusieurs réunions régionales et des consultations avec la société civile et le secteur public. La CONFEMEN a adhéré à ce cadre de concertation et de réflexion en participant à plusieurs activités organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dont les deux réunions mondiales sur l'éducation (Dakar, mars 2013 et Oman, mai 2014) préparatoires au Forum mondial sur l'éducation qui aura lieu en 2015 en République de Corée.

Ainsi, conformément aux décisions de la 55e session ministérielle, la CONFEMEN a mis l'accent ces deux dernières années sur des actions qui visent à appuyer les pays pour une éducation inclusive et de qualité pour tous dans l'agenda post-2015 après le constat que l'Éducation pour tous (EPT), pour beaucoup de pays, ne peut être réalisée en 2015, en dépit des progrès remarquables réalisés ces dernières années.

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013-2014 est formel à ce propos et fait un certain nombre de constats : (i) 57 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés ; (ii) l'accès n'est pas le seul problème ; la qualité de l'éducation est également une préoccupation majeure ; (iii) un tiers (1/3) des enfants qui fréquentent l'enseignement primaire ne possèdent pas les compétences de base (lecture, écriture et calcul).

Le présent plan d'action a la particularité de coïncider avec la date du bilan de l'EPT (2015) et le début d'une nouvelle ère (post-2015). La déclaration des ministres de l'éducation de la CONFEMEN sur les priorités de l'éducation dans l'agenda post-2015 ainsi que les recommandations et les orientations de la 56e session ministérielle tracent la voie des futures interventions en faveur d'une éducation inclusive et de qualité pour tous (EIQPT) en Francophonie.

1.3 Les enjeux et les défis du plan d'action 2015 – 2016

Malgré les efforts énormes consentis pour le développement de l'éducation de base au cours des dernières années, le rapport de l'UNESCO 2013-2014 affirme qu'aucun des objectifs de l'EPT ne sera atteint en 2015, notamment pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud et de l'Ouest. Les systèmes éducatifs doivent développer davantage de capacités d'adaptation et de diversification en vue de répondre efficacement et au mieux aux besoins des populations. Cela constitue un défi énorme pour les acteurs et les partenaires de l'éducation tant au niveau des pays qu'au niveau des organisations internationales. Ainsi, pour la CONFEMEN, il s'agira de veiller à la mise en œuvre des recommandations et des décisions émanant de la 56^e session ministérielle dont le thème est « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : Défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 ». Ce qui laisse entendre que d'importants travaux seront réalisés en vue de l'atteinte des objectifs de l'EPT pour l'agenda mondial post-2015.

La CONFEMEN entend également renforcer son rôle d'appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs. Il s'agira de réunir toutes les conditions pour la réussite des évaluations internationales groupées et de mettre en œuvre les recommandations issues des réflexions menées pour une utilisation accrue des résultats de l'évaluation dans les politiques éducatives.

Pour accompagner davantage les pouvoirs publics dans la prise de décision, la CONFEMEN mettra en place un observatoire pour la qualité de l'éducation qui sera un outil de collecte, d'archivage et d'analyse de données, d'échanges de bonnes pratiques et d'information sur les déterminants de la qualité de l'éducation dans les pays francophones. Des rapports analytiques seront produits et diffusés périodiquement présentant l'état des systèmes éducatifs des pays concernés.

Au niveau du PASEC, programme phare de la CONFEMEN, les années 2015 et 2016 seront consacrées à l'analyse des données collectées au niveau des dix pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) qui participent aux évaluations groupées sous régionales ainsi qu'à l'élaboration du rapport international. Les pays bénéficieront des appuis spécifiques pour rédiger leurs rapports nationaux.

Les nouveaux enjeux liés à une éducation inclusive et de qualité pour tous nécessitent un renforcement de partenariat, une mobilisation accrue des ressources et une mutualisation des efforts. Les négociations entamées avec la DDC/Suisse et la BID devront aboutir à la signature de convention de financement des activités de la CONFEMEN.

Le respect des engagements avec les Institutions partenaires et les efforts de reddition de comptes seront poursuivis tout comme les stratégies de recouvrement des arriérés qui ont déjà produit des résultats satisfaisants.

La collaboration avec les instances de la Francophonie se traduira par une participation régulière aux grandes réunions au cours desquelles la CONFEMEN renforcera sa visibilité et inscrira ses orientations dans les décisions de la Francophonie. En apportant sa contribution dans l'élaboration de la stratégie jeunesse de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la CONFEMEN compte jouer un rôle important en accompagnant et en s'impliquant dans la mise en œuvre des activités liées notamment à l'éducation et à la formation.

L'entente entre la CONFEMEN et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) doit se poursuivre et se renforcer dans le domaine de la relance de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école. De plus, une nouvelle entente doit intervenir entre la CONFEMEN et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) en vue de la mise en œuvre des actions communes en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Un autre enjeu est le développement de partenariat scientifique afin de générer une plus-value pour le travail de recherche réalisé par la CONFEMEN, dans le cadre surtout du PASEC et de l'observatoire pour la qualité de l'éducation. Toutes ces activités seront soutenues par une nouvelle politique de communication qui sera mise en œuvre pour une plus grande visibilité de l'action de la CONFEMEN sur le plan international et au niveau des États et gouvernements membres.

II. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action 2015 – 2016 comprend un objectif général et plusieurs objectifs spécifiques. Des indicateurs sont définis dans le cadre logique et permettent de vérifier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus.

2.1 Objectif général

L'objectif général du plan d'action 2015 – 2016 est d'une part de poursuivre l'engagement et le soutien de la CONFEMEN aux politiques éducatives de ses États membres dans l'atteinte des objectifs de l'EIQPT et d'autre part de mobiliser davantage de ressources pour appuyer le pilotage de la qualité et la gouvernance des systèmes éducatifs.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce troisième plan biennal de la CONFEMEN sont :

- Accompagner les pays dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous ;
- Renforcer le partenariat à travers le dialogue, la concertation et la promotion des actions en commun ;
- définir et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources pour accompagner les pays dans l'amélioration de la qualité et de l'équité des systèmes éducatifs ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions ministérielles et autres grandes rencontres organisées par la CONFEMEN ;
- Accroître la visibilité et mettre en valeur la pertinence des actions de la CONFEMEN et de ses partenaires ;
- Assurer la tenue régulière et efficace des réunions des instances de la CONFEMEN ;
- Assurer un fonctionnement efficace et efficient du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN afin de réussir la mise en œuvre des activités de la CONFEMEN.

III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs

➤ Objectifs spécifiques :

- Accompagner les pays dans la réflexion et la mise en œuvre d’actions visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions ministérielles et autres grandes rencontres organisées par la CONFEMEN

RA 1.1 : La stratégie de suivi de mise en œuvre des recommandations des Assises sur l’EFTP, de la 56^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie est définie

Act.1.1.1 : Suivi des recommandations des Assises de Ouagadougou sur l’EFTP, de la 56^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie

Tenant compte des difficultés de suivi des recommandations des Assises de Ouagadougou sur l’Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) en 2012, il s’avère nécessaire de redéfinir une nouvelle stratégie pour faciliter l’exploitation des instruments et la mise à disposition des informations requises. À cet effet, les CN seront invités à collaborer étroitement avec les personnes et les structures en charge de l’EFTP.

Quant aux recommandations de la 56^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie, les CN seront mis à contribution pour assurer le suivi à l’aide du nouvel outil adopté à Abidjan en juillet 2014.

Act.1.1.2 : Élaboration d’un document de synthèse sur la mise en œuvre des recommandations de l’EFTP

Une fois que l’outil de suivi a été validé, et que les pays ont transmis les informations, un rapport de synthèse de la situation et de l’évolution de l’EFTP dans les États et gouvernements membres sera produit. À cet effet, il est envisagé d’exploiter les rapports/pays présentés à la réunion de l’ADEA sur la formation professionnelle tenue à Abidjan en 2014.

➤ Objectif spécifique: Renforcer le partenariat à travers le dialogue, la concertation et la promotion des actions en commun

RA 1.2: Des concertations avec des partenaires au niveau international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN

Act.1.2.1: Réunion technique sur le financement de l’éducation en rapport avec les conclusions des travaux de la 56^e session ministérielle

À la suite des travaux organisés autour de la thématique de la 56^e session ministérielle et des recommandations et messages des Ministres, une réunion technique sera organisée sur le thème « financement de l’éducation » afin d’appuyer l’amélioration des systèmes éducatifs et faciliter la recherche de partenariat technique et financier.

Les rencontres autour de la thématique ont révélé la nécessité d’élaborer des stratégies novatrices pour un financement durable de l’éducation au niveau interne et avec les

partenaires au développement et améliorer l'efficacité de l'investissement dans l'éducation. La CONFEMEN va regrouper les responsables des services financiers et de planification de l'éducation de même que les représentants des ministères des finances.

Act.1.2.2 : Élaboration du DRO sur le thème de la 57e session ministérielle

Dans le cadre des activités préparatoires à la 57e session ministérielle dont le thème est: « Vers la réussite pour tous : résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones en luttant efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires », un document de réflexion et d'orientation sera produit, présenté et discuté lors de la réunion technique et adopté à la ministérielle.

Act.1.2.3 : Organisation et tenue d'une réunion technique sur le thème de la 57e Session ministérielle

Afin d'alimenter les réflexions autour du thème de la 57e session ministérielle, une réunion technique sera organisée avec des spécialistes des différents sous-thèmes et les CN des pays membres de la CONFEMEN ; cela permettra de soutenir les pays dans l'identification et le partage des stratégies et des moyens pour résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones.

Act.1.2.4 : Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école

Ce projet consiste à relancer la pratique de l'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école qui est le champ d'action de la CONFEMEN. Il s'exécute dans le cadre de la convention tripartite entre la CONFEJES, la CONFEMEN et l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF). Le projet pilote démarré au Togo, se poursuit dans six autres pays d'Afrique ayant formulé la demande à l'occasion de l'appel à candidature. Un suivi du projet de relance conjointement mené par les trois parties sera également assuré. La CONFEMEN accompagne le processus de mise en œuvre dans les différents pays en rapports avec les départements en charge de l'Éducation.

RA 1.3 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés

Act.1.3.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation

Forte de son expérience et de la qualité de ses travaux, la CONFEMEN est de plus en plus sollicitée pour participer à des réunions internationales et à des colloques scientifiques. En fonction de la disponibilité des ressources (humaines, techniques et financières), la CONFEMEN honorera ces rendez-vous afin de contribuer à accroître la visibilité, l'expertise et la reconnaissance des travaux de l'Institution. La CONFEMEN participera également aux revues annuelles pour les programmes sectoriels dans les pays membres (Sénégal) et aux missions de supervision.

- Participation de la CONFEMEN à la conférence ministérielle régionale de l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post 2015 de Kigali en février 2015, en vue de la préparation de Séoul. La CONFEMEN s'impliquera dans le processus de préparation

de cette rencontre régionale en collaboration avec d'autres partenaires : UNESCO, FAWE, etc.

- Participation de la CONFEMEN au Forum mondial sur l'Éducation 2015 (Incheon, République de Corée, 19-22 mai). La participation de la CONFEMEN sera articulée autour du bilan de l'EPT et des perspectives pour l'après 2015 dans les pays francophones.
- Participation de la CONFEMEN au Forum mondial de la langue française en Belgique du 20 au 23 juillet 2015.
- Participation de la CONFEMEN à l'Assemblée de l'APF en juillet 2015 en Suisse.
- Participation de la CONFEMEN à l'Assemblée générale des Nations unies sur les OMD en septembre 2015.
- Participation de la CONFEMEN à la session ministérielle parallèle sur l'éducation au développement durable lors de la conférence des Nations-unies sur les changements climatiques (COP 21) en décembre 2015 à Paris.

Act.1.3.2 : Renforcement du partenariat existant

La CONFEMEN va consolider le partenariat existant avec les organisations suivantes :

- l'AFD : appui au projet d'évaluations groupées du PASEC (programme pluriannuel 2013-2016) ;
- la BM : appui spécifique au projet de mise en place d'un réseau régional de l'Afrique subsaharienne francophone à travers trois composante : (i) mise en place d'un réseau pour le développement de la gouvernance axée sur les résultats ; (ii) renforcement de capacités ; (iii) Dotation en équipements ;
- la BID : a déjà apporté son appui technique et financier (réunion-débat, session ministérielle d'Abidjan) à la CONFEMEN et de nouvelles pistes de collaboration sont en exploration ;
- l'UNESCO : La CONFEMEN appuie l'élaboration des cadres de certification des enseignants de la zone Afrique subsaharienne francophone organisée par l'UNESCO ; un protocole d'entente est envisagé entre le PASEC et le Pôle de Dakar (IIPE) ;
- l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et la CONFEMEN ont convenu de renforcer leurs échanges à travers la participation à titre d'observateur de la CONFEMEN au comité Directeur de l'ADEA ou à travers des collaborations techniques (évaluation, communication, politiques éducatives) ;
- le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : la CONFEMEN est membre du groupe international consultatif de PISA pour le développement. Un partenariat pourrait être envisagé entre le PASEC et PISA dans le domaine du renforcement des capacités ;
- DDC/Suisse : offre de partenariat à travers un appui budgétaire d'activités du PASEC sur la période 2014- 2018 ;
- Union africaine (UA) : partenariat institutionnel à travers la participation aux réunions de la Conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine (COMEDAF) ;
- Coopération luxembourgeoise : appui aux réunions techniques de la CONFEMEN.

Act.1.3.3 : Développement de nouveaux partenariats

De nouveaux partenaires techniques et financiers expriment leur intérêt pour les actions de la CONFEMEN. Les domaines de partenariat techniques et/ou financiers à établir ou à renforcer seront identifiés ainsi que les stratégies de mise en œuvre. Il s'agit notamment de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), de l'UNICEF, l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union européenne, l'ISESCO, la BAD, l'Institut de Statistique de l'UNESCO, l'UIL (UNESCO Institute for Lifelong Learning), l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE), etc.

Act.1.3.4. Promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Projet pilote d'intégration des TIC pour l'amélioration de la gouvernance des systèmes éducatifs, en partenariat avec la KOICA.
- Projet d'appui à l'usage des technologies de l'information et de communication dans l'éducation (TICE) pour la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du collège en Afrique subsaharienne avec l'AUF.

RA 1.4 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé

Act.1.4.1 Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie

Le renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie se fera à travers, notamment la participation aux différentes réunions des instances de la Francophonie (CPF/CMF)³, la présentation des programmes et des réalisations de la CONFEMEN au CPF, la contribution aux réflexions de la Commission de coopération en éducation, la participation aux rencontres organisées par la Direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ) de l'OIF et la participation aux réunions des autres instances de la Francophonie et opérateurs directs (APF, AIMF, Université Senghor, AUF, CONFEJES, etc.). C'est dans ce cadre également que s'inscrit la participation de la CONFEMEN au comité de pilotage de l'IFADEM et d'ELAN.

Act.1.4.2 : Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN

En vue du renforcement des synergies et des complémentarités opérationnelles entre les divers acteurs de la Francophonie, les deux institutions ont signé en mai 2009, une Convention-cadre de coopération dont l'objet est d'unir leurs efforts et de coordonner leur réflexion et leurs actions. Cette activité permet aux deux parties de se consulter, d'échanger des informations, de faire le point et de définir des orientations communes dans le cadre de la mise en œuvre des activités et des décisions concertées.

A ce titre, il est prévu la tenue de deux réunions annuelles du comité conjoint institué dans le cadre de cette convention.

3 CPF : Comité permanent de la Francophonie ; CMF : Conférence ministérielle de la Francophonie

En 2015, cette convention fera l'objet d'une relecture signée des deux parties en vue de l'adapter aux nouveaux enjeux.

En outre, les deux institutions participeront mutuellement aux différentes réunions statutaires.

Act.1.4.3 : Suivi de l'Entente CONFEMEN/AIMF et renforcement de partenariat

Cette activité a pour objet de relancer la Convention-cadre AIMF/CONFEMEN signée par les deux institutions, mais également le partenariat initié lors des Assises de Brazzaville par un plus grand rapprochement et une collaboration plus étroite entre les deux institutions. Une mise à jour de la Convention sera effectuée.

Act.1.4.4 : Mise en œuvre du plaidoyer sur les langues nationales en partenariat avec ELAN

Une des recommandations de la 54e session ministérielle avait préconisé de mettre en œuvre une politique linguistique claire et cohérente et faire un plaidoyer en faveur de l'utilisation des langues nationales. Cette activité sera menée dans le cadre de la participation de la CONFEMEN à l'initiative ELAN.

Act.1.4.5 : Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions communes en matière d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le partenariat institutionnel entre la CONFEMEN et l'APF sera renforcé à travers la formalisation d'une entente.

Act.1.4.6 : Redynamisation et élargissement des DNE dans le cadre du plan d'action du PASEC

La CONFEMEN va redynamiser les Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) mis en place par l'OIF pour appuyer la systématisation et la pérennisation de l'évaluation comme instrument de pilotage de la qualité.

- **Objectif spécifique : Assurer la tenue régulière et efficace des réunions des instances de la CONFEMEN**

RA 1.5 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais

Act.1.5.1 : Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)

Conformément à l'agenda des réunions des instances, les réunions du GT/CN seront préparées techniquement et organisées du point de vue matériel et logistique.

Act.1.5.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau

À la suite des réunions du GT/CN, la préparation des réunions du Bureau impliquera un travail technique (préparation des documents) et une organisation matérielle et logistique.

Act.1.5.3: Préparation et organisation de la 57e session ministérielle

La 57^e session ministérielle se tiendra en 2016. À cette occasion, se tiendront également les réunions de la Commission administrative et financière (CAF), des CN et du Bureau. Dès

2015, la CONFEMEN commencera la préparation de cette Session ministérielle sur la base du thème arrêté par la 56^e session.

Act.1.5.4: Organisation du séminaire de formation et d'information des CN

Il s'agit d'un séminaire de mise à niveau sur le rôle et la mission des CN. Cette rencontre vise le renforcement des capacités des CN afin de leur permettre d'appuyer la CONFEMEN de façon plus adéquate dans ses actions.

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

- **Objectif spécifique : Accompagner les pays dans la réflexion et la mise en œuvre d’actions visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous**

RA 2.1 : Le plan d’action du PASEC est mis en œuvre

Act.2.1.1: Poursuite de l’évaluation groupée

- Traitement, analyse de données, élaboration, validation et présentation du rapport international.
- Renforcement de capacités des équipes nationales, mise en œuvre des analyses secondaires par pays, élaboration et présentation des rapports nationaux.

Act.2.1.2 : Préparation de l’évaluation niveau collège

Il s’agit d’élaborer un document portant sur un socle commun de compétences en fin de collège en collaboration avec les pays membres de la CONFEMEN et avec l’appui d’experts internationaux.

Act.2.1.3 : Activités scientifiques et partenariats

Cette activité consiste à des travaux de recherches et des publications scientifiques.

Act.2.1.4 : Préparation du prochain cycle de l’évaluation groupée

Faire l’appel à candidatures, la sélection des dossiers et la préparation des conventions pays.

Act.2.1.5 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC

Dans le cadre de la sécurisation du financement du PASEC, la CONFEMEN s’est engagée à verser chaque année sa quote-part.

Pour le détail des activités, se référer au plan d’action du PASEC en annexe.

RA 2.2 : Le projet de l’Observatoire de la qualité est mis en œuvre

Act.2.2.1 : Production du document d’opérationnalisation de l’Observatoire et approbation par le Bureau

La note conceptuelle sera révisée et donnera lieu à la production du document projet de l’Observatoire qui sera soumis à la validation du Bureau. L’équipe technique du STP en charge de l’Observatoire sera renforcée en ressources humaines.

Act.2.2.2 : Définition du projet pilote de l’Observatoire, recherche de financement et validation par les CN

À la suite de la validation du document projet par le Bureau, il sera procédé, avec l’appui des CN, à la définition du projet pilote et de la stratégie de mise en œuvre. Des requêtes seront soumises aux partenaires techniques et financiers pour appuyer la mise en œuvre du projet pilote.

Une réunion technique avec les CN sera organisée pour valider le projet pilote et s'entendre sur les déterminants de la qualité avec les pays membres.

Act.2.2.3 : Mise en place du projet pilote de l'Observatoire

Le projet pilote sera approuvé lors de la 57^e session ministérielle, un appel à candidature sera effectué pour sélectionner les pays membres et le financement sera annoncé. Le projet pilote se déroulera en 2016 et en 2017.

Act.2.2.4 : Renforcement de capacités des membres du réseau de l'Observatoire

L'Observatoire permettra de renforcer les capacités des membres du réseau en matière de planification, de gestion, de pilotage et d'analyse de la qualité de leurs systèmes éducatifs.

RA 2.3 : Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est élaborée

À l'occasion de la réunion du GT de la CONFEMEN, les membres ont approuvé la suggestion portant sur l'élaboration d'une Charte de gouvernance des systèmes éducatifs. Pour ce faire, la CONFEMEN souhaite dérouler les activités suivantes :

Act.2.3.1 : Élaboration de la note conceptuelle sur la Charte

Une note conceptuelle sera élaborée en collaboration avec un ou des spécialistes et soumise au Bureau pour validation.

Act.2.3.2 : Élaboration de la Charte

Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs sera élaborée en rapport avec un ou des spécialistes et soumise à l'approbation de la 57^e session ministérielle.

Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN

- **Objectif spécifique : Accroître la visibilité et mettre en valeur la pertinence des actions de la CONFEMEN**

RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée

Act.3.1.1. Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions

Pour chaque réunion des instances (session ministérielle, réunion de GT) ou chaque réunion thématique (réunions-débats, ateliers de formation...), un plan média est élaboré et mis en œuvre. Il en sera de même pour les cadres qui iront en mission au compte de la CONFEMEN et sont invités à contribuer à rendre visible les actions de la CONFEMEN à travers des actions de communication ciblées au préalable.

Act.3.1.2. Production du matériel de promotion

Des matériels de promotion (calendriers, tee-shirts, affiches, plaquettes, prospectus, dépliants, cartes de vœux, agendas, etc.) seront conçus et distribués/diffusés afin de contribuer à renforcer la présence de la CONFEMEN auprès des partenaires et lors des grandes rencontres.

La CONFEMEN procédera également à la réalisation de sa charte graphique et d'un nouveau logo adapté à l'évolution de l'environnement institutionnel et technologique.

Act.3.1.3. Appui à la création et à l'animation d'une émission sur les systèmes éducatifs francophones

La CONFEMEN procédera, en partenariat avec une chaîne régionale ou internationale et en collaboration avec des partenaires en éducation, à la réalisation et à l'animation d'une émission-débat sur l'éducation. Cette émission sera périodique et contribuera à pallier l'insuffisance des émissions éducatives sur les plateaux télé tout en renforçant la visibilité de la CONFEMEN. Chaque émission abordera une thématique spécifique liée à l'éducation et à la formation technique et professionnelle.

Act.3.1.4. Élaboration et mise en œuvre du plan d'action du RIC

À la suite de l'élaboration du plan de communication de la CONFEMEN et du PASEC, il est prévu l'organisation d'un atelier de définition de stratégies de mise en œuvre regroupant les membres du Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN (RIC). Le document de stratégies permettra d'accompagner les pays dans la mise en œuvre des activités de la CONFEMEN, notamment les actions de communication en rapport avec l'évaluation PASEC. L'atelier sera l'occasion pour renouveler le bureau du RIC.

Act.3.1.5. Mise en œuvre du plan de communication du PASEC

En 2014, le PASEC a recruté un consultant pour l'élaboration d'un plan de communication du programme. Une stratégie opérationnelle sera mise en œuvre au sein du STP et en collaboration avec les équipes nationales PASEC et le RIC (cf. le plan de communication).

Act.3.1.6. Mise en place de la Plateforme interactive du PASEC

Tout comme pour le plan de communication, un consultant webdesigner a été recruté pour mettre en place une architecture web intégrant une plateforme d'échange en ligne pour le PASEC. Cette plateforme servira d'interface de communication entre partenaires. Elle sera aussi un outil d'échange et de partage.

RA 3.2 : Une meilleure circulation de l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée

Act.3.2.1. Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN

Chaque année un rapport annuel d'activité et un rapport financier sont élaborés, édités et diffusés. Le plan d'action biennal élaboré par le STP et validé par les instances de la CONFEMEN est également édité et diffusé.

Act.3.2.2. Organisation de réunions périodiques du STP

Afin de renforcer la communication interne, une réunion de pilotage du STP est tenue tous les deux mois. Elle regroupe autour du Secrétaire général, les responsables de pôle et d'autres cadres en cas de besoin, sans exclure les réunions extraordinaires convoquées par le Secrétaire général. Un compte rendu est établi à l'issue de chaque réunion et partagé avec l'ensemble du personnel.

Act.3.2.3. Production du journal « Confemen Infos »

La publication trimestrielle se poursuit en 2015. Toutefois, il est prévu, une réflexion au sein du STP et avec les membres du RIC, pour la création, d'une revue de la CONFEMEN spécialisée en éducation. Un document de stratégie sera élaboré et soumis à la validation du Bureau.

Act.3.2.4. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP

Dans le souci d'accroître sa productivité dans la préparation et la finalisation des rapports semestriels et annuels, d'une part, et de préparation des plans d'action annuels et pluriannuels, d'autre part, le personnel du STP se retrouve en moyenne deux fois par an en session résidentiel hors de Dakar. C'est également des occasions de partage et d'échanges sur les dossiers transversaux et de renforcement de la communication interne.

RA 3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée avec les acteurs de l'éducation

Act.3.3.1. Mise en place de la Plateforme en ligne de l'Observatoire sur la qualité de l'éducation

Les données collectées et traitées par l'Observatoire sur la qualité de l'éducation seront accessibles sur le site de la CONFEMEN, à partir de la plateforme qui sera mise en place. Le contenu et la forme de la plateforme seront définis.

Act.3.3.2. Mise à jour du site web

Le site Internet de la CONFEMEN sera régulièrement mis à jour avec la collaboration des Correspondants nationaux et des membres du RIC. En cas de besoin, la reconfiguration des rubriques pourrait être faite et de nouvelles rubriques créées.

Act.3.3.3. Production d'une lettre d'information électronique (newsletter)

La newsletter continuera avec la périodicité mensuelle. La collaboration des CN et des membres du RIC permettra de renforcer le contenu de la lettre d'information. Des stratégies sont développées pour accroître le nombre d'abonnés.

Act.3.3.4. Développement des systèmes d'information et de communication du STP

❖ Renforcement du réseau informatique de la CONFEMEN

L'audit de l'infrastructure réseau commandité par la CONFEMEN en 2014 fait état d'un système qui n'est plus adapté aux besoins actuels de la CONFEMEN. Il fait ressortir la nécessité de renforcer le réseau : le câblage, le modem-routeur, les switch, le wifi, la sécurité ainsi que la gestion centralisée de certains services et applications.

❖ Renforcement des dispositifs de communication en ligne

La page Facebook et le compte Twitter qui renforcent la présence de la CONFEMEN sur la toile seront régulièrement mis à jour. Il en sera de même pour la base de données des adresses.

RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues

Act.3.4.1. Publication et diffusion des documents

- ❖ **Publication et diffusion du DRO sur le thème de la 57e session ministérielle**
- ❖ **Publication et diffusion des rapports et annuaire statistique de l'Observatoire sur la qualité de l'éducation**

Act.3.4.2. Promotion du Centre d'information et de documentation (CID)

- ❖ **Mise en place d'une bibliothèque virtuelle**

En vue d'ouvrir le CID pour un accès au fonds documentaire produit par de la CONFEMEN en tout temps et en tout lieu, il sera mis en place une bibliothèque numérique accessible via Internet. Cette bibliothèque virtuelle permettra de faire face aux nombreuses sollicitations venant de l'extérieur du Sénégal.

- ❖ **Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN**

Pour renforcer le fonds documentaire de la CONFEMEN, il sera procédé à l'acquisition de nouveaux ouvrages, en lien avec la préparation des thématiques des grandes rencontres et les nouvelles publications en éducation.

Act.3.4.3. Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres

Pour faire connaître davantage les productions de la CONFEMEN et toucher un plus grand nombre d'utilisateurs susceptibles d'être intéressés par les documents, il sera poursuivi la politique d'envoi des documents aux bibliothèques des universités, des écoles de formation des enseignants, des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), des ONG, etc.

RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible

Act.3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie

L'organisation du concours des 10 mots de la Francophonie sera poursuivie en partenariat avec le Groupe des amis de la francophonie (GAF), l'AUF et l'association des professeurs de Français au Sénégal. La 10e édition se tiendra en 2015 et la 11e en 2016. La cérémonie de remise des prix est organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. Chaque édition donnera lieu à la publication sous format électronique d'un recueil.

Act.3.5.2. Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)

La CONFEMEN est membre du Groupe des amis de la Francophonie au Sénégal. À ce titre, elle participe chaque année aux différentes activités du Groupe, à l'occasion surtout de la Quinzaine de la Francophonie. La CONFEMEN renforcera sa participation aux activités du GAF.

Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières

- **Objectif spécifique : Assurer un fonctionnement efficace et efficient du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN afin de réussir la mise en œuvre du plan d'action**

RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace

Act.4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure

Les responsables de pôles seront invités à présenter pour 2015/2016 les besoins de formation pour eux-mêmes et les agents rattachés. Cette première estimation des besoins sera soumise à l'arbitrage définitif du Secrétaire général en tenant compte des possibilités financières.

Act.4.1.2. Encadrement des stagiaires

Le besoin d'appui du STP par des stagiaires sera exprimé par chaque pôle, avec notamment une définition de la thématique de stage et des modalités d'accompagnement et de suivi.

Act.4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel (STP)

La prise en charge des dépenses de personnel se décline aussi en :

- paiement régulier des salaires et des indemnités ;
- paiement de la prime pour l'assurance santé du personnel du STP ;
- paiement des charges patronales.

Act.4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux

- prise en charge régulière de matières (fournitures de bureau et consommables), de fournitures (électricité et carburant) ;
- Services extérieurs (téléphone et internet, charges locatives, entretien et maintenance des immobilisations, frais d'envoi) ;
- Aménagement d'un bureau au niveau du pôle politiques éducatives.

Act.4.1.5. Renouvellement des équipements du STP après définition des besoins

Mise en place d'un programme de renouvellement des équipements du STP s'appuyant sur un tableau d'amortissement des immobilisations régulièrement mis en œuvre.

Acquisition d'un logiciel de gestion de projet (Tom 2 Pro) suivie de la formation des utilisateurs.

RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées

Act.4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2014 et 2015 de la CONFEMEN

Dans le cadre de la préparation des missions annuelles de vérification des comptes, le STP élabore les rapports financiers ainsi que les états financiers annuels de la CONFEMEN. Les rapports financiers donnent notamment l'état d'exécution du budget annuel, la situation des comptes bancaires, celle des contributions statutaires et le niveau de mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés. Ces rapports, après validation et dans le souci de reddition de comptes, sont envoyés aux Etats et gouvernements membres.

Act.4.2.2. Missions de vérification des comptes 2014 et 2015 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes

Chaque année, les deux commissaires aux comptes mandatés par le Bureau de la CONFEMEN procèdent à la vérification des comptes de l'exercice précédent. A l'issue de cette mission sur place au STP, les commissaires aux comptes élaborent leur rapport qu'ils présentent d'abord à la réunion de la CAF et si besoin, à la réunion du Bureau. La prévision budgétaire rattachée à cette activité prend en compte la mission de vérification et la participation des commissaires aux comptes à la session du Bureau en 2015 et à la session ministérielle en 2016.

Act.4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles

Dans sa stratégie de mobilisation de ressources additionnelles pour le financement de son plan d'action, la CONFEMEN entend tisser des partenariats avec les PTF pour la mise en œuvre conjointe d'actions communes. Les partenariats acquis seront actés avec une bonne part de reddition de comptes (rapports financiers, rapports techniques).

RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré

Act.4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)

- Paiement régulier des salaires et indemnités du Coordonnateur et des Conseillers techniques PASEC ;
- Paiement de la prime pour l'assurance santé.

Act.4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)

En l'état actuel, les dépenses courantes de matières (fournitures de bureau et consommables), de fournitures (électricité) et de services extérieurs (téléphone, internet et autres services extérieurs) reliées au programme sont assumées par la CONFEMEN.

Act.4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC

- Gestion administrative du PASEC dont:
 - l'élaboration des contrats de travail renouvelés ;
 - le suivi des dossiers de personnel (dont les congés) ;
 - mise en œuvre du manuel de procédures administratives et financières du PASEC (élaboré en 2014) ;
 - révision du plan de passation des marchés/BM pour le projet ;
 - participation au processus de recrutement des conseillers techniques.

- Gestion financière et comptable du PASEC dont:
 - la tenue régulière de la comptabilité autonome du PASEC sous logiciel SAGE SAARI, avec analytique budgétaire et par source de financement ;
 - l'établissement des états financiers 2014 et 2015 du PASEC ;
 - l'établissement des rapports semestriels et annuels ;
 - le suivi budgétaire et de trésorerie ;
 - élaboration des rapports de suivi financier (RSF)/BM ;
 - gestion de la passation des marchés, élaboration des dossiers d'appel d'offres, rédaction du cahier des charges et attribution des marchés ;
 - présentation du rapport financier au Comité de pilotage du PASEC ;
 - organisation et suivi de l'audit des comptes PASEC par un cabinet extérieur.
- Décaissements en lien avec les partenaires techniques et financiers:
 - constitution des éléments de justification de demande de décaissement en conformité avec les accords de financement.
- Gestion des fonds délégués:
 - préparation des conventions de financement ;
 - mise en place des procédures de gestion des fonds délégués ;
 - transfert des fonds délégués aux pays conformément aux conventions ;
 - suivi de la gestion des fonds délégués.
- Contribution financière des pays au PASEC:
 - élaboration de demandes de versement à l'endroit des pays bénéficiaires ;
 - suivi des demandes.
- Participation aux missions semestrielles de supervision.

IV. Estimation du budget du plan biennal 2015 – 2016

4.1 Fiche récapitulative

1. LES EMPLOIS PREVISIONNELS : LA PROGRAMMATION PAR AXE	Année 2015		Année 2016		Ratios 2015	Ratios 2016	TOTAUX 2015- 2016		Ratio 2015 & 2016
	en FCFA	en EUR	en FCFA	en EUR			en FCFA	en EUR	
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives, concertation et promotion des intérêts communs	203 000 000	309 472	111 500 000	169 981	33%	21%	314 500 000	479 452	27,5%
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN	146 787 148	223 776	165 016 426	251 566	24%	32%	311 803 574	475 341	27,2%
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN	57 500 000	87 658	42 500 000	64 791	9%	8%	100 000 000	152 449	9%
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières	214 173 470	326 505	204 306 342	311 463	34%	39%	418 479 812	637 968	37%
1. TOTAL	621 460 618	947 411	523 322 768	797 800	100%	100%	1 144 783 386	1 745 211	100%
								0	
2. LES RESSOURCES PREVISIONNELLES	Année 2015		Année 2016		Ratios 2015	Ratios 2016	TOTAUX 2015- 2016		Ratio 2015 & 2016
	en FCFA	en EUR	en FCFA	en EUR			en FCFA	en EUR	
2.1. CONTRIBUTIONS STATUTAIRES	231 381 099	352 738	231 381 099	352 738	37%	44%	462 762 199	705 476	40%
2.2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	161 345 969	245 970	161 345 969	245 970	26%	31%	322 691 938	491 941	28%
Fédération Wallonie-Bruxelles	23 376 369	35 637	23 376 369	35 637			46 752 738	71 274	
Canada New Brunswick	10 227 163	15 591	10 227 163	15 591			20 454 326	31 182	
Canada Québec	23 376 369	35 637	23 376 369	35 637			46 752 738	71 274	
Suisse	23 376 369	35 637	23 376 369	35 637			46 752 738	71 274	
France	80 989 699	123 468	80 989 699	123 468			161 979 398	246 936	
<i>Contribution volontaire MAEE : 11 468 €</i>	7 522 515	11 468	7 522 515	11 468			15 045 030	22 936	
<i>Contribution volontaire MEN : 112 000 €</i>	73 467 184	112 000	73 467 184	112 000			146 934 368	224 000	
3. SUBVENTIONS D'ORGANISATIONS PARTENAIRES	143 393 550	218 602	88 595 700	135 063	23%	17%	231 989 250	353 665	20%
Subvention OIF	98 393 550	150 000	65 595 700	100 000			163 989 250	250 000	
Subventions pays et PTFs sur activités en partenariat (Pays organisateurs, BID, BAD...)	30 000 000	45 735	15 000 000	22 867			45 000 000	68 602	
Subventions dans le cadre d'autres partenariats	15 000 000	22 867	8 000 000	12 196			23 000 000	35 063	
4. AUTRES RESSOURCES MOBILISABLES	85 340 000	130 100	42 000 000	64 029	14%	8%	127 340 000	194 129	11%
Solde des comptes bancaires en fin d'exercice	12 500 000	19 056	15 000 000	22 867			27 500 000	41 923	
Recouvrement des arriérés	41 840 000	63 785	10 000 000	15 245			51 840 000	79 030	
Contributions reçues par anticipation	17 000 000	25 916					17 000 000	25 916	
Contribution PASEC aux charges de fonctionnement du STP	14 000 000	21 343	17 000 000	25 916			31 000 000	47 259	
TOTAL DES RESSOURCES MOBILISABLES	621 460 618	947 411	523 322 768	797 800	100%	100%	1 144 783 386	1 745 211	100%
ECART entre ressources et dépenses prévisionnels	0	0	0	0			0	0	

4.2 Détail des prévisions budgétaires

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2015		Budget 2016	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives, concertation et promotion des intérêts communs			314 500 000	479 452	203 000 000	309 472	111 500 000	169 981
RA 1.1 : La stratégie de suivi de mise en œuvre des recommandations des Assises sur l'EFTP et de la 56^e session ministérielle est définie			2 250 000	3 430	2 250 000	3 430	0	0
Act.1.1.1 : Suivi des recommandations des Assises de Ouagadougou sur l'EFTP, du Sommet de la Francophonie et de la 56 ^e Session ministérielle		PM			PM			
Act.1.1.2 : Elaboration d'un document de synthèse en EFTP	1	2 250 000	2 250 000	3 430	2 250 000	3 430		
RA 1.2 : Des concertations avec des partenaires au niveau international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN			128 000 000	195 135	74 000 000	112 812	54 000 000	82 322
Act.1.2.1 : Réunion technique sur le financement de l'éducation en rapport avec les conclusions des travaux de la 56 ^e session ministérielle	1	50 000 000	50 000 000	76 225	50 000 000	76 225		0
Act.1.2.2 : Elaboration du DRO sur le thème de la 57 ^e Session ministérielle	1	20 000 000	20 000 000	30 490	20 000 000	30 490		0
Act.1.2.3 : Organisation d'une réunion technique sur le thème de la 57 ^e Session ministérielle	1	50 000 000	50 000 000	76 225			50 000 000	76 225
Act.1.2.4 : Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école	2	4 000 000	8 000 000	12 196	4 000 000	6 098	4 000 000	6 098
RA 1.3 : Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation sont renforcés			17 000 000	25 916	11 000 000	16 769	6 000 000	9 147
Act.1.3.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation (Kigali, Séoul, Paris, New York)	2	8 000 000	16 000 000	24 392	10 000 000	15 245	6 000 000	9 147
Act.1.3.2 : Renforcement du partenariat existant		PM			PM			
Act.1.3.3 : Développement de nouveaux partenariats		PM			PM			
Act.1.3.4 : Promotion des Technologies de l'information et de communication en éducation (avec KOICA et avec l'AUF)	1	1 000 000	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524		0
RA 1.4 : Le partenariat entre la CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé			22 500 000	34 301	14 500 000	22 105	8 000 000	12 196
Act.1.4.1 Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.1.4.2 : Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN	1	10 500 000	10 500 000	16 007	8 500 000	12 958	2 000 000	3 049
Act.1.4.3 : Suivi de l'Entente CONFEMEN/AIMF et renforcement de partenariat		PM			PM			
Act.1.4.4 : Mise en œuvre du plaidoyer sur les langues nationales en partenariat avec ELAN		PM			PM			
Act.1.4.5 : Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
Act.1.4.6 : Redynamisation et élargissement des DNE dans le cadre du plan d'action du PASEC		PM			PM			
RA 1.5 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais			144 750 000	220 670	101 250 000	154 355	43 500 000	66 315
Act.1.5.1 : Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail des correspondants nationaux (CN)	2	22 500 000	45 000 000	68 602	22 500 000	34 301	22 500 000	34 301
Act.1.5.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau	1	18 750 000	18 750 000	28 584	18 750 000	28 584		0
Act.1.5.3 : Organisation de la 57 ^e session ministérielle	1	21 000 000	21 000 000	32 014		0	21 000 000	32 014
Act.1.5.4 : Organisation du séminaire de formation et d'information des CN	1	60 000 000	60 000 000	91 469	60 000 000	91 469		
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN			311 803 574	475 341	146 787 148	223 776	165 016 426	251 566
RA 2.1 : Le plan d'action du PASEC est mis en œuvre			276 000 000	420 759	138 000 000	210 380	138 000 000	210 380
Act.2.1.1: Poursuite de l'évaluation groupée	PM				PM			
Act.2.1.2 : Préparation de l'évaluation niveau collège (élaboration du document socle commun, Cf PASEC)		BUDGET						
Act.2.1.3 : Activités scientifiques, partenariats								
Act.2.1.4 : Préparation du prochain cycle de l'évaluation groupée								
Act.2.1.5 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC	2	138 000 000	276 000 000	420 759	138 000 000	210 380	138 000 000	210 380
RA 2.2 : Le projet de l'observatoire de la qualité est mis en œuvre			33 000 000	50 308	8 000 000	12 196	25 000 000	38 112
Act.2.2.1 : Production du document d'opérationnalisation de l'Observatoire et approbation par le Bureau	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2015		Budget 2016	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.2.2.2 : Définition du projet pilote de l’Observatoire, recherche de financement et validation par les CN	PM		8 000 000	12 196		0	8 000 000	12 196
Act.2.2.3 : Mise en place du projet pilote de l’Observatoire			6 000 000	9 147		0	6 000 000	9 147
Act.2.2.4 : Renforcement de capacités des membres du réseau de l’Observatoire	2	4 500 000	9 000 000	13 720	3 000 000	4 573	6 000 000	9 147
RA 2.3 : Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est élaborée			2 803 574	4 274	787 148	1 200	2 016 426	3 074
Act.2.3.1 : Elaboration de la note conceptuelle sur la Charte.	2	393 574	787 148	1 200	787 148	1 200		0
Act.2.3.2 : Elaboration de la charte	5	403 285	2 016 426	3 074		0	2 016 426	3 074
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN			100 000 000	152 449	57 500 000	87 658	42 500 000	64 791
RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée			36 000 000	54 882	22 000 000	33 539	14 000 000	21 343
Act.3.1.1. Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	2	2 000 000	4 000 000	6 098	2 000 000	3 049	2 000 000	3 049
Act.3.1.2. Production du matériel de promotion	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.3.1.3. Appui à la création et à l’animation d’une émission sur les systèmes éducatifs francophones en collaboration avec une agence et/ou une télévision d’obédience internationale et en partenariat avec d’autres institutions spécialisées en éducation	2	6 000 000	12 000 000	18 294	5 000 000	7 622	7 000 000	10 671
Act.3.1.4. Organisation d'un atelier d'élaboration du plan d’action du RIC	1	10 000 000	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245	0	0
Act. 3.1.5. Mise en œuvre du plan de communication du PASEC	PM			PM				
Act. 3.1.6. Mise en place de la Plateforme interactive du PASEC	PM			PM				
RA 3.2 : Une meilleure circulation de l’information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée			24 000 000	36 588	13 000 000	19 818	11 000 000	16 769
Act.3.2.1. Production et diffusion du rapport annuel d’activités, du rapport financier et du plan d’action de la CONFEMEN	2	3 000 000	6 000 000	9 147	4 000 000	6 098	2 000 000	3 049
Act.3.2.2. Organisation de réunions périodiques du STP	PM			PM				
Act.3.2.3. Production du journal CONFEMEN Infos	4	2 000 000	8 000 000	12 196	4 000 000	6 098	4 000 000	6 098
Act.3.2.4. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
RA3.3 : La communication virtuelle est développée et renforcée avec les acteurs de l’éducation			0	0	0	0	0	0
Act.3.3.1. Mise en place de la Plateforme en ligne de l’Observatoire sur la qualité de l’éducation	Budget PA Observatoire			Budget PA Observatoire				
Act.3.3.2. Mise à jour du site web	PM			PM				
Act.3.3.3. Production d’une lettre d’information électronique (newsletter)	PM			PM				
Act.3.3.4. Développement des systèmes d’information et de communication du STP	PM			Budget PASEC				
v Renforcement du réseau informatique de la CONFEMEN								
v Renforcement des dispositifs de communication en ligne								
RA 3.4 : Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues			10 000 000	15 245	2 500 000	3 811	7 500 000	11 434
Act.3.4.1. Publication et diffusion des documents	2	2 500 000	5 000 000	7 622		0	5 000 000	7 622
v Publication et diffusion du DRO sur le thème de la 57 ^e session ministérielle								
v Publication et diffusion des rapports de l’Observatoire sur la qualité de l’éducation								
Act.3.4.2. Promotion du centre d’information et de documentation (CID)								
v Mise en place d’une bibliothèque virtuelle	1	2 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
v Acquisition d’ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
Act.3.4.3. Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres			1 000 000	1 524	500 000	762	500 000	762
RA 3.5 : La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible			30 000 000	45 735	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245
Act.3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	2	15 000 000	30 000 000	45 735	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245
Act.3.5.2. Participation aux activités du groupe des amis de la Francophonie (GAF)			PM		PM			

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2015		Budget 2016	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et mobilisation des ressources financières			418 479 812	637 968	214 173 470	326 505	204 306 342	311 463
RA 4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace.			409 479 812	624 248	209 673 470	319 645	199 806 342	304 603
Act.4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure	2	1 966 436	3 932 872	5 996	1 000 000	1 524	2 932 872	4 471
Act.4.1.2. Encadrement des stagiaires	2	700 000	1 400 000	2 134	700 000	1 067	700 000	1 067
Act.4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel	2	169 573 470	339 146 940	517 026	169 573 470	258 513	169 573 470	258 513
Act.4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement du bureau	2	24 000 000	48 000 000	73 176	24 000 000	36 588	24 000 000	36 588
Act.4.1.5. Renouvellement des équipements du STP après définition des besoins (acquisition logiciel de gestion de projet + formation)	2	8 500 000	17 000 000	25 916	14 400 000	21 953	2 600 000	3 964
RA 4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées			9 000 000	13 720	4 500 000	6 860	4 500 000	6 860
Act.4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2014 et 2015 de la CONFEMEN	PM		PM					
Act.4.2.2. Mission de vérification des comptes 2014 et 2015 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	2	3 500 000	7 000 000	10 671	3 500 000	5 336	3 500 000	5 336
Act.4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000 000	1 524	1 000 000	1 524
RA 4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré.			0	0	0	0	0	0
Act.4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel	PM		PM					
Act.4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services	PM		PM					
Act.4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC	PM		PM					
TOTAL GLOBAL			1 144 783 386	1 745 211	621 460 618	947 411	523 322 768	797 800

L'axe 4 qui concerne le fonctionnement et la recherche de financement représente respectivement 38% en 2015 et 42% en 2016 des dépenses du plan d'action. Les trois (3) autres axes (1, 2 et 3) sont estimés à 62% en 2015 et 58% en 2016.

V. Mécanisme de suivi et d'évaluation

5.1 Planning de mise en œuvre

Voir le chronogramme en annexe

5.2 Cadre logique et indicateurs de suivi

Voir le tableau en annexe

5.3 Système de rendu de compte (rapports techniques et financiers)

Le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action se fera à travers les réunions statutaires de la CONFEMEN (réunions de la CAF, du Bureau et sessions ministérielles) au cours desquelles les rapports d'activités et financiers seront présentés, examinés et approuvés. Les réunions périodiques au sein du STP et les rapports semestriels des pôles permettront de suivre et d'apprécier l'évolution des indicateurs décrits dans le cadre logique.

CONCLUSION

Le présent plan d'action biennal 2015-2016 reflète la volonté des instances de la CONFEMEN pour une programmation réaliste qui tient compte des contraintes de mobilisation des ressources. Les stratégies de recherche de financement tout comme les stratégies de recouvrement des contributions statutaires et volontaires ainsi que les arriérés doivent recevoir un écho favorable aussi bien auprès des partenaires que des États et gouvernements membres afin de permettre à la CONFEMEN de remplir pleinement sa mission d'appui à l'amélioration des politiques éducatives.

L'une des actions primordiales de ce plan d'action biennal 2015 – 2016 est la mise en place de l'observatoire de la qualité de l'éducation au niveau des pays francophones du sud.

Le budget, équilibré en recettes et en dépenses, est estimé à plus d'un million sept cent quarante - cinq mille euros pour les deux ans. Certaines activités, surtout au niveau de l'axe « information et communication », seront exécutées sans incidences financières. Le PASEC qui bénéficie d'une autonomie de gestion a son propre plan d'action qui est annexé au présent document pour donner une lisibilité à l'ensemble des activités de la CONFEMEN.

Il reste entendu que les objectifs du plan d'action ne peuvent être atteints sans la poursuite et le renforcement de l'engagement et de la mobilisation autour de la CONFEMEN qui concentre ses efforts pour une éducation inclusive et de qualité pour tous dans l'espace francophone.

Annexe 1 : Chronogramme du plan d'action

Résultats et activités	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4								
RA 1.5 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais																																																
** Activité 1.5.1 : Préparation et organisation de la réunion du Groupe de travail des CN																																																
Préparation de la réunion du Groupe de travail																																																
Organisation de la réunion																																																
** Activité 1.5.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau																																																
Préparation de la réunion du Bureau																																																
Tenue de la réunion																																																
** Activité 1.5.3 : Préparation et organisation de la 57e Session ministérielle																																																
Préparation et organisation de la Session																																																
** Activité 1.5.4 : Organisation du séminaire de formation et d'information des CN																																																
Préparation et organisation du séminaire																																																
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN																																																
RA 2.1 : Le plan d'action du PASEC est mis en œuvre																																																
** Activité 2.1.1 : Poursuite de l'évaluation groupée (voir planning PASEC)																																																
** Activité 2.1.2. Préparation de l'évaluation niveau collège																																																
** Activité 2.1.3. Activités scientifiques et partenariats																																																
** Activité 2.1.4. Préparation du prochain cycle de l'évaluation groupée																																																
** Activité 2.1.5. Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC																																																
RA 2.2 : Le projet de l'Observatoire de la qualité est mis en œuvre																																																
** Activité 2.2.1. Production du document d'opérationnalisation de l'observatoire																																																
préparation technique																																																
Présentation au bureau																																																
** Activité 2.2.2. Définition du projet pilote, recherche de financement et validation par les CN																																																
** Activité 2.2.3. Mise en place du projet pilote																																																
** Activité 2.2.4 Renforcement de capacités des membres du réseau de l'Observatoire																																																
RA 2.3 : Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est élaborée																																																
** Activité 2.3.1 Élaboration de la note conceptuelle sur la Charte																																																
** Activité 2.3.2 Élaboration de la Charte																																																
à soumettre à la Conférence des ministres à Libreville																																																
Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN																																																
RA 3.1 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée																																																
** Activité 3.1.1 : Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions																																																

Annexe 2 : Cadre logique du Plan d'action biennal 2015-2016 de la CONFEMEN

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectifs généraux</u>	poursuivre l'engagement et le soutien de la CONFEMEN aux politiques éducatives de ses États membres dans l'atteinte des objectifs de l'EPT et mobiliser davantage de ressources pour appuyer le pilotage de la qualité et la gouvernance des systèmes éducatifs.	La CONFEMEN participe aux grandes rencontres internationales sur l'éducation et porte la voix de la Francophonie. Ses messages sont pris en compte dans les délibérations Les pays ont mis en œuvre des actions concrètes visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous Les décideurs et les partenaires de l'éducation disposent d'outils pertinents et de ressources pour le pilotage et la gestion de la qualité de l'éducation.	Rapports d'activités de la CONFEMEN ; Engagements internationaux Rapports de suivi ; enquêtes ; Adoption de nouvelle lois, politiques, programmes, plans d'action par les pays; Amélioration des taux de scolarisation et d'achèvement. Rapports d'évaluation diagnostique du PASEC ; Documents de réflexion et d'orientation ; Actes des sessions ministérielles ; Ententes de partenariat techniques et financières ; Budget alloué à l'éducation par les pays.	

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN, concertation et promotion des intérêts communs

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectifs spécifiques</u>	Accompagner les pays dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous. Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions ministérielles et autres grandes rencontres organisées par la CONFEMEN.	Les pays membres de la CONFEMEN prennent en compte les recommandations issues des sessions ministérielles, des rapports d'évaluations PASEC, des études et des réunions débats sur des thématiques spécifiques Des outils de suivi des recommandations sont mis à disposition des pays membres et une supervision du processus de capitalisation des informations et données est assurée par la CONFEMEN.	Outils et rapports de suivi des recommandations; Enquêtes ; Adoption par les pays de nouvelles lois, politiques, programmes, plans d'action.	
<u>Résultats</u>	1.1 : La stratégie de suivi de mise en œuvre des recommandations des Assises sur l'EFTP, de la 56^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie est définie	L'outil de suivi générique des recommandations issues des sessions ministérielles est révisé, adopté et utilisé par les pays Un suivi périodique de l'état d'avancement de la mise en œuvre des orientations de la 56^e session ministérielle sur l'Éducation inclusive et de qualité pour tous par les pays membres de la CONFEMEN est réalisé et présenté à l'occasion des grandes rencontres. Une nouvelle stratégie de suivi des recommandations des Assises de Ouagadougou sur l'EFTP est définie, en lien avec la Conférence des ministres de la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique. Une analyse des rapports pays présentés lors de la Conférence des ministres de la formation,	Nombre de rapports pays reçus à la CONFEMEN Rapport de suivi, Rapport synthèse des rencontres Rapports de suivi Rapports de réunion Rapport de synthèse	

		l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique d'Abidjan de juillet 2014 est effectuée et un rapport synthèse de la situation et de l'évolution de l'EFTP dans les États et gouvernements membres est produit. Un suivi de la mise en œuvre de la demande adressée à la CONFEMEN dans la Déclaration de Dakar (XVe Sommet de la Francophonie) pour renforcer l'offre de formation professionnelle et technique est réalisé.	Rapport de suivi	
<u>Objectif spécifique</u>	Renforcer le partenariat à travers le dialogue, la concertation et la promotion des actions en commun	La CONFEMEN a élargi le nombre de ses partenaires	Ententes de partenariat signées	
<u>Résultats</u>	1.2 Des concertations avec des partenaires au niveau international autour des préoccupations communes sont organisées par la CONFEMEN	Une réunion technique sur le financement est organisée en rapport avec les conclusions des travaux de la 56^e session ministérielle. Un document de réflexion et d'orientation sur le thème de la 57^e session ministérielle est élaboré Une réunion technique sur le thème de la 57^e session ministérielle est organisée La CONFEMEN collabore à la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école dans les pays d'Afrique ciblés, conjointement avec la CONFEJES et l'IAAF.	Actes de la rencontre Liste des participants DRO Rapport de réunion Liste de participants Rapports de suivi du projet, rapports de mission	
	1.3 Le partenariat avec des organisations internationales et l'expertise de la CONFEMEN dans	La CONFEMEN participe aux grandes réunions internationales et régionales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation, notamment à la	Rapports de mission Déclarations et accords internationaux	

	le domaine de l'éducation sont renforcés	Conférence ministérielle régionale pour l'Afrique subsaharienne sur l'éducation post 2015 à Kigali en février 2015, au Forum mondial sur l'éducation en République de Corée en mai 2015 et à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre 2015 à Paris. La CONFEMEN participe également aux revues annuelles pour les programmes sectoriels dans les pays membres, notamment le Sénégal, et aux missions de supervision. Les partenariats existants sont renforcés et de nouveaux partenariats au plan technique et financier sont développés Un projet pilote d'intégration des TIC pour l'amélioration de la gouvernance des systèmes éducatifs est mis en œuvre, en partenariat avec la KOICA. Un projet d'appui à l'usage des technologies de l'information et de communication dans l'éducation (TICE) pour la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du collège en Afrique subsaharienne est mis en œuvre avec l'AUF.	Rapports de mission Rapports de réunion Conventions de partenariat signées Convention signée Convention signée	
	1.4 Le partenariat entre la	La CONFEMEN participe aux différentes	Rapports de mission Rapports de réunion	

	CONFEMEN et les autres instances de la Francophonie est renforcé	réunions des instances de la Francophonie, fait adopter ses orientations, présente ses réalisations et contribue aux réflexions. Elle participe également au comité de pilotage des programmes de l'OIF, dont IFADEM et ELAN. Une mise à jour de la Convention cadre de coopération avec l'OIF est effectuée et au moins deux réunions annuelles du comité conjoint sont organisées. La CONFEMEN poursuit son entente de coopération avec l'AIMF La CONFEMEN poursuit le plaidoyer en faveur de l'utilisation des langues nationales dans le cadre de sa participation à l'initiative ELAN. Une entente de coopération est signée entre la CONFEMEN et l'APF dans le cadre de la mise en œuvre d'actions communes en matière d'éducation au développement durable La CONFEMEN collabore avec l'APF à l'organisation d'activités préparatoires à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique Au moins quatre Dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) sont renforcés et élargis dans le cadre du plan d'action du PASEC	Convention signée Rapports de réunion Entente signée Rapports d'activités Appel à candidatures Rapports de mission Rapports de suivi	
--	--	--	--	--

<u>Objectif spécifique</u>	Assurer la tenue régulière et efficace des réunions des instances de la CONFEMEN	Toutes les instances de la CONFEMEN sont effectivement tenues	Rapports d'activités	
<u>Résultats</u>	1.5 Les réunions des instances de la CONFEMEN sont bien préparées et bien organisées dans les délais	Une réunion du Groupe de travail des Correspondantes et correspondants nationaux (GT/CN) est préparée et organisée du point de vue technique, matériel et logistique en 2015 et une autre en 2016. Une réunion du Bureau est préparée et organisée en 2015 du point de vue technique, matériel et logistique. La 57^e Session ministérielle est préparée et organisée en 2016 du point de vue technique, matériel et logistique. À cette occasion, se tiennent également les réunions de la Commission administrative et financière (CAF), des Correspondantes et correspondants nationaux (CN) et du Bureau. Un séminaire de formation et d'information à l'intention des CN est organisé	Rapports et actes des réunions Documents support Rapports et actes des réunions Documents support Rapports et actes des réunions Documents support Rapport de réunion Liste de participants	

Activités	Moyens	Coûts
1.1.1. Suivi des recommandations des Assises de Ouagadougou sur l'EFTP, de la 56 ^e session ministérielle et du Sommet de la Francophonie	PPE Comité ad hoc CN CN Bureau	PM
1.1.2. Élaboration d'un document de synthèse sur la mise en œuvre des recommandations de l'EFTP	PPE Comité ad hoc CN Bureau Publication	2 250 000
1.2.1. Réunion technique sur le financement de l'éducation en rapport avec les conclusions des travaux de la 56 ^e session ministérielle	Equipe STP TDR CN Experts Partenaires	50 000 000
1.2.2. Élaboration du DRO sur le thème de la 57 ^e session ministérielle	Equipe STP CN Experts partenaires	20 000 000
1.2.3. Organisation et tenue d'une réunion technique sur le thème de la 57 ^e Session ministérielle	Equipe STP TDR CN Experts Partenaires	50 000 000
1.2.4. Poursuite de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la relance du sport à l'école	PPE PC CONFEJES IAAF CN Commissions mixtes	8 000 000
1.3.1. Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation	Equipe STP Calendrier des rencontres Communication/contribution CONFEMEN	16 000 000

1.3.2. Renforcement du partenariat existant	Equipe STP Partenaires Conventions de partenariat	PM
1.3.3. Développement de nouveaux partenariats	Secrétariat général PASEC Equipe STP Documents de projet de partenariat	PM
1.3.4. Promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Equipe STP Partenaires Conventions de partenariat Experts	1 000 000
1.4.1. Renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	Calendrier des rencontres/activités Communications/contributions de la CONFEMEN	10 000 000
1.4.2. Mise en œuvre de la convention cadre de coopération OIF/CONFEMEN	Comité conjoint CONFEMEN/OIF Convention cadre OIF/CONFEMEN	10 500 000
1.4.3. Suivi de l'Entente CONFEMEN/AIMF et renforcement de partenariat	Secrétariat général PPE AIMF Convention AIMF/CONFEMEN	PM
1.4.4. Mise en œuvre du plaidoyer sur les langues nationales en partenariat avec ELAN	SG, STP Invitations et sollicitations	PM
1.4.5. Formalisation de l'entente entre la CONFEMEN et l'APF	Secrétariat général PPE Communications/contributions de la CONFEMEN Convention	2 000 000
1.4.6. Redynamisation et élargissement des DNE dans le cadre du plan d'action du PASEC	PASEC PPE DEJ/OIF	PM

	CN Equipes nationales PASEC	
1.5.1. Préparation et organisation des réunions du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux (CN)	Equipe STP CN TDR (agenda, budget, etc. Partenaires	45 000 000
1.5.2. Préparation et organisation de la réunion du Bureau	Equipe STP CN Pays hôte TDR (agenda, budget, etc.) Partenaires	18 750 000
1.5.3. Préparation et organisation de la 57 ^e Session ministérielle	Equipe STP CN Pays hôte TDR (agenda, budget, etc.) Partenaires Experts	21 000 000
1.5.4. Organisation du séminaire de formation et d'information des CN	Equipe STP CN TDR Partenaires	60 000 000

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectif spécifique</u>	Accompagner les pays dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions visant à assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous	Les pays membres de la CONFEMEN prennent en compte les recommandations issues des sessions ministérielles, des rapports d'évaluations PASEC, des études et des réunions débats sur des thématiques spécifiques	Outils et rapports de suivi des recommandations; Enquêtes ; Adoption par les pays de nouvelles lois, politiques, programmes, plans d'action	
	2.1. Le plan d'action du PASEC est mis en œuvre	Contributions techniques et financières respectées	Rapports techniques et fichier du PASEC et de la CONFEMEN	
<u>Résultats</u>	2.2. Le projet de l'Observatoire de la qualité est mis en œuvre	Le document d'opérationnalisation de l'Observatoire est approuvé par le Bureau en 2015 L'équipe technique du STP en charge de l'Observatoire est renforcée en ressources humaines Le projet pilote est défini avec l'appui des CN et des requêtes sont soumises aux partenaires techniques et financiers pour appuyer sa mise en œuvre Une réunion technique est organisée avec les CN : le projet pilote est validé et les déterminants de la	Rapports de réunion Document d'opérationnalisation Nombre des ressources humaines ajoutées Document produit Entente signée Rapport de réunion	

		qualité sont adoptés par les pays membres Le projet pilote est approuvé lors de la 57^e session ministérielle, l'appel à candidatures est lancé pour sélectionner les pays membres et le financement est annoncé La capacité des membres du réseau de l'Observatoire en matière de planification, de gestion et d'analyse de la qualité de leurs systèmes éducatifs est renforcée	Actes de la session ministérielle Outils d'analyse, de planification et de gestion adoptés par les pays	
	2.3. Une Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs est élaborée	La note conceptuelle est élaborée Le contenu de la Charte est défini et soumis à une consultation Le projet de Charte est soumis pour approbation à la 57^e Session ministérielle	Note conceptuelle Résultats de la consultation Rapports et actes des réunions	

Activités	Moyens	Coûts
2.1.1. Poursuite de l'évaluation groupée	PASEC Comité de pilotage Comité scientifique Equipe STP Equipes nationales CN Partenaires (AFD, BM, DDC/Suisse, etc.) Plan stratégique PASEC	Budget PASEC
2.1.2. Préparation de l'évaluation niveau collège	PASEC Comité de pilotage Comité scientifique	Budget PASEC
2.1.3. Activités scientifiques et partenariats	PASEC Comité de pilotage Comité scientifique	Budget PASEC
2.1.4. Préparation du prochain cycle de l'évaluation groupée	PASEC Comité de pilotage Comité scientifique Note technique	Budget PASEC
2.1.5. Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC	PG	276 000 000
2.2.1. Production du document d'opérationnalisation de l'Observatoire et approbation par le Bureau	Equipe STP, Experts, CN, Partenaires Note conceptuelle	10 000 000
2.2.2. Définition du projet pilote de l'Observatoire, recherche de financement et validation par les CN	PPE, PASEC, CN, experts, Points focaux, Partenaires techniques	8 000 000

2.2.3. Mise en place du projet pilote de l'Observatoire	Equipe STP, partenaires, équipes nationales, points focaux,	6 000 000
2.2.4. Renforcement de capacités des membres du réseau de l'Observatoire	Equipe STP, équipes nationales, points focaux, experts TDR Formateur (s)	9 000 000
2.3.1. Élaboration de la note conceptuelle sur la Charte	Équipe STP, Comité ad hoc, TDR Rapport des consultations Experts	787 148
2.3.2. Élaboration de la Charte	Equipe STP CN Bureau Experts Atelier	2 016 426

Axe 3 : Information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN et de ses partenaires				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectif spécifique</u>	Accroître la visibilité et mettre en valeur la pertinence des actions de la CONFEMEN	À la fin de 2016, au moins 80% des partenaires en Éducation apprécient positivement la visibilité des actions de la CONFEMEN.	Discours des partenaires <i>Feedback</i> de la newsletter Rapport de sondage	
<u>Résultats</u>	3.1. La CONFEMEN est plus visible et gagne en réputation et en renommée	La couverture médiatique de chaque réunion des instances (GT, Bureau, ministérielle) est assurée par cinq organes de presse nationaux et un organe de presse international. La couverture médiatique des réunions techniques sur des thématiques spécifiques en rapport avec les conclusions des travaux de la 56^e session ministérielle est assurée par trois organes de presse internationaux et cinq organes de presse nationaux. Les outils de promotion (plaquettes, affiches, calendriers, stylos, agendas, cartes de vœux) sont produits et distribués lors des différentes activités. Deux grandes émissions-débat sont organisées autour des questions d'éducation et de formation et diffusées sur une chaîne de télévision à audience internationale. Quinze membres du RIC sont réunis pour l'atelier d'élaboration du plan d'action du RIC.	Revue de presse Rapports d'exécution des plans de communication Nombre d'outils promotionnels produits et liste des événements/activités où les outils ont été distribués. Diffusion des émissions-débats et disponibilité sur support vidéo Rapport de l'atelier et le plan d'action élaboré	
	3.2. Une meilleure circulation de	2 rapports techniques (2014, 2015) et un document de programmation des activités 2015-	Les rapports techniques publiés et le plan d'action	

	l'information au sein du STP et entre le STP, les États et gouvernements membres et les PTF est assurée	2016 sont produits, édités et diffusés. Les notes de service (intérim, missions, congés...) sont régulièrement affichées au tableau. 6 réunions ordinaires de pilotage du STP sont organisées chaque année. 4 numéros de <i>CONFEMEN infos</i> sont produits et diffusés chaque année. Un document de stratégie de création d'une revue en éducation est élaboré	édité Documents affichés et archivés Les rapports de réunion Les différents numéros de <i>CONFEMEN infos</i> Le document de stratégie élaboré	
	3.3. La communication virtuelle est développée et renforcée avec les acteurs de l'éducation	La moyenne des visites quotidiennes du site Internet est passée de 200 à 250 visiteurs. À la fin de 2016, 24 nouveaux numéros de la newsletter sont envoyés et le nombre d'inscrits est passé de 908 à 2 000 abonnés. Le personnel du STP utilise l'outil de travail collaboratif (Dropbox) Les adresses des contacts de la CONFEMEN sont disponibles via la base de données.	Statistiques des visites du site Les numéros envoyés et la liste d'envoi de la newsletter Les documents finalisés sont disponibles en ligne via l'outil de travail collaboratif. Liste des contacts	
	3.4. Les ressources documentaires de la CONFEMEN sont renforcées et promues	Le DRO sur le thème de la 57^e session ministérielle est publié. Les ressources documentaires du CID ont augmenté avec l'acquisition de 50 nouveaux ouvrages. Le nombre d'abonnés à la bibliothèque est passé de 277 en juillet 2014 à 400 en décembre 2016, A la fin de 2016, la CONFEMEN dispose d'une	Le DRO publié Les ouvrages achetés Les formulaires d'inscription remplis	

		bibliothèque virtuelle. Cinq structures éducatives dans les pays membres de la CONFEMEN ainsi que les centres régionaux de documentation du Sénégal sont dotées en documents	La plateforme en ligne La liste des ouvrages réceptionnés	
	3.5. La contribution de la CONFEMEN dans la célébration de la journée internationale de la Francophonie est renforcée et visible	Le nombre de pays prenant part au concours des 10 mots de la francophonie est passé de 7 pays en 2014 à 10 en 2016. Deux recueils sur le concours des 10 mots sont publiés La CONFEMEN est représentée et impliquée dans les activités du groupe des amis de la Francophonie (GAF)	Rapport général du concours et rapports nationaux des pays participants Les recueils publiés Rapports de réunions et d'activités du GAF	

Activités	Moyens	Coûts
3.1.1. Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	PC, plan de communication, agence de communication, Cellule de communication des ministères	4 000 000
3.1.2. Production du matériel de promotion	PC, Agence de communication	10 000 000
3.1.3. Appui à la création et à l'animation d'une émission sur les systèmes éducatifs francophones	Equipe STP, la chaîne retenue pour l'animation des débats, partenaires	12 000 000
3.1.4. Organisation d'un atelier d'élaboration du plan d'action du RIC	PC, membres du RIC	10 000 000
3.1.5. Mise en œuvre du plan de communication du PASEC	PC, PASEC Consultant en communication, Equipes nationales	Budget PASEC
3.1.6. Mise en place de la Plateforme interactive du PASEC	PC, PASEC Consultants en communication et webdesigner équipes nationales, comité scientifique et partenaires PASEC	Budget PASEC
3.2.1. Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier et du plan d'action de la CONFEMEN	Equipe STP, agence de communication	6 000 000
3.2.2. Organisation de réunions périodiques du STP	Secrétariat général, PC	PM
3.2.3. Production du journal « confemen infos »	Equipe STP, membres RIC, CN	8 000 000

3.2.4. Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	Equipe STP	10 000 000
3.3.1. Mise en place de la Plateforme en ligne de l'Observatoire sur la qualité de l'éducation	Equipe STP, CN, points focaux, institutions partenaires	Budget PA Observatoire
3.3.2. Mise à jour du site web	Equipe STP, membres RIC	PM
3.3.3. Production d'une lettre d'information électronique (newsletter)	Equipe STP, membres RIC	PM
3.3.4. Développement des systèmes d'information et de communication du STP	Equipe STP, prestataire	PM
3.4.1. Publication et diffusion des documents (DRO, rapport et annuaire de l'observatoire)	PC, Prestataires Newsletter, Facebook, Twitter, CONFEMEN infos	5 000 000
3.4.2. Promotion du centre d'information et de documentation (CID)	PC, utilisateurs, Bibliothèques Deux nouveaux ordinateurs	4 000 000
3.4.3. Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres	Equipe STP, structures identifiées	1 000 000
3.5.1. Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	Equipe STP, Groupe des amis de la Francophonie (GAF), PTFs, prestataires	30 000 000
3.5.2. Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie (GAF)	Equipe STP, GAF	PM

Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et la mobilisation de ressources financières

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<u>Objectif spécifique</u>	Assurer un fonctionnement efficace et efficient du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN afin de réussir la mise en œuvre du plan d'action	Le plan d'action est mis en œuvre avec efficacité et efficience. Le plan d'action a enregistré un taux de réalisation d'au moins 93% Le budget a été exécuté à au moins 90%	Rapport technique, rapport financier, rapport des commissaires aux comptes	
<u>Résultats</u>	4.1. Le fonctionnement du STP est de plus en plus efficace	Les actes administratifs et de gestion relatifs au fonctionnement du STP sont pris et mis en application Salaires et indemnités régulièrement payés Plan de formation élaborés et validés Accueil de deux stagiaires au moins Programme de renouvellement des équipements élaborés.	Rapports, Classements et archivage CONFEMEN Site web de la CONFEMEN	
	4.2. Les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées	2 rapports financiers semestriels sont produits. 2 rapports financiers (2014, 2015) sont produits, et diffusés auprès des Etats et gouvernements membres et des partenaires techniques et financiers. 2 missions des commissaires aux comptes sont effectuées. Conventions de financement signées.	Rapports financiers et rapports commissaires aux comptes Conventions de partenariat signées Classements et archivage CONFEMEN	

	4.3. Le fonctionnement efficace et efficient du PASEC est assuré	Les actes administratifs et de gestion relatifs au fonctionnement du PASEC sont pris et mis en application. Salaires régulièrement payés 2 Rapports semestriels de suivi financier (RSF/BM) produits 2 rapports annuels de suivi financier (RSF/BM) produits Plan de passation des marchés révisé produit Décaissements de fonds réguliers 2 rapports financiers semestriels produits 2 rapports financiers annuels produits	Rapports, Classements et archivage PASEC Site web de la CONFEMEN	
--	---	--	--	--

Activités	Moyens	Coûts (F CFA)
4.1.1. Renforcement des capacités du personnel du STP par des formations ciblées et répondant aux besoins de la structure	TDR Formateur Equipe STP	3 932 872
4.1.2. Encadrement des stagiaires	Equipe STP Bureau Equipements	1 400 000
4.1.3. Prise en charge des dépenses de personnel (STP)	Pôle gestion Prestataires (assureur, IPRES, CSS, etc.)	339 146 940

4.1.4. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux	Pôle gestion Prestataires	48 000 000
4.1.5. Renouvellement des équipements du STP après définition des besoins	Equipe STP Prestataires	17 000 000
4.2.1. Élaboration des rapports financiers 2014 et 2015 de la CONFEMEN	Pôle gestion	PM
4.2.2. Missions de vérification des comptes 2014 et 2015 de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	Commissaires aux comptes Pôle Gestion Logistique	7 000 000
4.2.3. Mise en œuvre d'actions de plaidoyer et de négociations auprès de certains partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser des ressources additionnelles	Plan de recouvrement des arriérés Stratégies de plaidoyer Secrétariat général, Pôle gestion, CN	2 000 000
4.3.1. Prise en charge des dépenses de personnel (PASEC)	Pôle gestion Prestataires (assureur, ...)	PM
4.3.2. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures et services (PASEC)	Pôle gestion PASEC Prestataires	PM
4.3.3. Prise en charge de la gestion administrative, financière et comptable du PASEC	Pôle gestion PASEC	PM

Annexe 3 : Programmation des actions 2015 du PASEC et budget

Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC)

Introduction

Le plan d'action 2015 du PASEC présente les activités de la reprogrammation de l'année en cours et s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2013-2016 validé par la 55ème session ministérielle de la CONFEMEN en décembre 2012 et qui a reçu l'ANO de l'AFD et a servi de référence pour la signature de la convention.

Cette programmation tient compte de l'évolution du contexte et de l'avancement du programme, notamment la finition de la collecte et le nettoyage des données dans les dix pays et l'anticipation sur le calendrier du rapport international, les difficultés du partenariat avec le SACMEQ.

En outre, le PASEC a bénéficié en 2014 d'un appui budgétaire de la DDC Suisse à travers l'OIF d'un montant de 900 000 CHF sur la période allant du 1er mai 2014 au 31 décembre 2018. Ce financement ne modifie pas fondamentalement le plan d'action dans sa globalité. Pour plus de précisions, la liste des activités financées par la DDC se trouve en annexe.

Le plan d'action 2013-2016 est décliné initialement en six objectifs spécifiques. Compte tenu du contexte, un septième objectif relatif au « renforcement de la communication du PASEC » a été ajouté. Les activités liées à cet objectif sont déclinées plus bas.

I. Rappel des éléments de contexte

En 2013 et 2014 le PASEC a achevé et restitué les évaluations nationales conduites au Mali, au Cambodge, au Laos et au Vietnam.

Les instruments de l'enquête PASEC2014 (évaluation groupée de dix pays d'Afrique Subsaharienne) ont été développés, testés et administrés dans les dix pays, les données collectées ont été nettoyées.

L'activité majeure du PASEC pour 2015 sera centrée sur l'analyse des données collectées et traitées ; la rédaction du rapport international est prévue au cours de 2015 et la restitution sera faite en fin 2015.

Dans le même temps les équipes nationales des dix pays commenceront avec l'appui du PASEC l'analyse de leurs données en vue d'une restitution dans chaque pays en 2016.

En 2015, le PASEC se dotera d'un plan de communication et d'un nouveau site internet.

Un plan stratégique assorti d'un modèle économique sur le moyen terme sera présenté aux instances à la fin du premier semestre 2015 et un appel à candidatures pour la prochaine évaluation PASEC 2018 sera lancé en direction des pays de la CONFEMEN.

La réflexion est en cours en vue d'élaborer un socle de compétences pour la fin du collège.

II. Description des objectifs, des résultats attendus et des activités

Objectif spécifique 1 : Réaliser les évaluations internationales

Montant : 365 592 761 FCFA

❖ **Résultats 1.1 : Le PASEC a poursuivi et finalisé les évaluations (nouveaux tests) du PASEC X et XI dans les pays suivants : Vietnam, Laos, Cambodge, Mali. Ces résultats participent au pilotage des politiques éducatives / 2012-2013.**

Activité 1.1.1 : Poursuivre les évaluations du PASEC X et XI au Vietnam, Laos, Cambodge, Mali et appuyer les équipes nationales.

Activité 1.1.2 : Rédiger et finaliser les rapports des évaluations du PASEC X et XI en 2013.

Activité 1.1.3 : Restituer les rapports des évaluations du PASEC X et XI en 2013.

Activité 1.1.4 : Finaliser les rapports des 4 pays et les éditer et les diffuser, ainsi que les plaquettes.

Toutes les activités liées au résultat 1.1 sont réalisées en 2013-2014. Le rapport du Mali est déjà édité. Ceux du Laos, du Cambodge et du Vietnam seront édités en 2015. Cette activité est renvoyée dans la rubrique « communication ».

❖ **Résultats 1.2 : Le PASEC a sensibilisé les états membres de la CONFEMEN et les Partenaires Techniques et Financiers autour de sa nouvelle vision. Le dialogue avec les pays est renforcé et permet de recevoir l'engagement des pays à participer aux évaluations groupées de 2014 et plus tard de manière cyclique (2012).**

Le résultat 1.2 qui porte sur la sensibilisation des pays à participer aux évaluations groupées a été réalisé avec succès. A l'issue d'un appel à candidatures, 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) ont été retenus et ont participé à l'évaluation.

❖ **Résultats 1.3: 10 pays s'engagent dans la conduite des évaluations groupées, ils mobilisent les ressources humaines nécessaires et fournissent au PASEC tous les documents aidant à la préparation des évaluations.**

Activité 1.3.1 : Appuyer les pays candidats retenus à mettre en place des équipes nationales d'évaluation dynamiques et compétentes.

Activité 1.3.2 : Mettre en œuvre les conventions avec les pays pour la réalisation des évaluations groupées

Toutes les activités liées au résultat 1.3 ont été réalisées en 2013-2014.

❖ **Résultats 1.4 : Le PASEC a réalisé les opérations d'élaboration des manuels de procédures, de traduction (dans les pays concernées), d'adaptation, de collecte, de codage et de saisie des données en collaboration avec les équipes nationales pour la mise à l'essai des données / 2013**

Activité 1.4.1. Adaptation/transposition des instruments dans les contextes nationaux et dans les langues nationales – février à avril 2013

Activité 1.4.2. Collecte des données pour la mise à l'essai / mai 2013

Activité 1.4.3. Codage des données de la mise à l'essai / mai 2013

Activité 1.4.4. Saisie des données de la mise à l'essai / juin 2013

Activité 1.4.5. Analyse des données de la mise à l'essai / juillet-août 2013

Les activités 1.4.1 à 1.4.5 ont été réalisées en 2013-2014.

Activité 1.4.6. Validation des tests et des procédures définitives – appui expert / novembre 2012 et octobre 2013

Les tests ont été validés par les experts de Nantes et Liège en décembre 2013.

Les procédures du PASEC liées à l'échantillonnage, à la gestion des données, au nettoyage et au scaling élaborées par un expert de Liège sont disponibles et ont servi aux travaux réalisés jusque-là sur l'évaluation groupée. Des commentaires ont été faits à l'expert par les CT qui doit finaliser ces procédures pour 2015.

L'ensemble des procédures liées au cadre conceptuel des tests et des procédures de collecte des données a été élaboré par les CT et sera finalisé au cours de l'année 2015.

Tous ces outils développés serviront pour les prochains cycles.

❖ **Résultats 1.5 : Le PASEC a réalisé les opérations de collecte des données, de traitement, d'analyse et de rédaction du rapport international, du rapport technique et de la documentation relative à la base de données internationale en respect des standards internationaux 2014-2016**

Activité 1.5.1. Collecte des données définitive / mai 2014

Activité 1.5.2. Codage des données de la collecte définitive / juin 2014

Activité 1.5.3. Saisie des données de la collecte définitive / juin 2014

Activité 1.5.4. Traitement des données

Les activités 1.5.1 à 1.5.4 ont été réalisées en 2014

Activité 1.5.5. Analyse des données/2015

Les sous activités suivants : Analyse IRT par ACER ; Echelles de compétences (atelier), Mise en commun des travaux IRT et appui des experts pour la conduite des analyses seront menées en 2015 dans le cadre de l'activité 1.5.5.

Activité 1.5.6. Rédaction du rapport international/Publication

L'externalisation des analyses IRT a permis de dégager du temps de travail pour les CT qui ont pu faire avancer d'autres activités (génération des poids répliqués, élaboration de code stata, programmation des analyses, calcul des indicateurs) qui concourent à la rédaction du rapport international plus tôt que prévu.

Les documents suivants seront produits :

- Le volume 1 du rapport international pour la 2^e année, le volume 2 du rapport international pour la 6^e année ;
- Un rapport technique pour présenter en détail la méthodologie et les procédures de l'évaluation ;
- Un manuel d'exploitation des bases de données pour présenter le dictionnaire des variables et la structure des bases de données.
- La traduction et la publication des rapports en anglais.

Activité 1.5.7. Appui aux pays pour les rapports nationaux

Il s'agira d'organiser deux ateliers de formation au bénéfice des équipes nationales (Mai et juin 2015) ; l'un à Douala (pour les pays d'Afrique Centrale) et l'autre à Cotonou (pour les pays d'Afrique de l'Ouest).

Dans une première phase, les équipes nationales recevront une formation théorique et pratique sur l'analyse et l'interprétation des données de chaque pays. Dans un deuxième temps les CT travailleront avec chaque pays pour la production des résultats (tableaux, graphiques, etc.).

❖ **Résultats 1.6 : Le PASEC a présenté les résultats à des conférences nationales et internationales, notamment en collaboration avec le SACMEQ / 2016**

L'ancrage des items (PASEC/SACMEQ) n'a pas été possible pour cette première évaluation pour des raisons techniques. La restitution commune n'est pas possible pour cette fois ci. Toutefois, le PASEC reste engagé dans l'esprit d'une collaboration future avec le SACMEQ.

Le SACMEQ sera invité lors de la présentation des résultats de l'évaluation PASEC2014.

Activité 1.6.1 Le PASEC organisera une réunion internationale à l'attention des autorités des pays participants, des Partenaires Techniques et Financiers pour présenter les résultats issus du rapport international.

Les sous-activités suivantes sont à lancer fin 2015.

- Edition des volumes 1-2- du rapport international ainsi que du rapport technique et du manuel d'exploitation des données
- Organisation d'un atelier de restitution du rapport international à Dakar regroupant tous les pays membres de la CONFEMEN et certains pays partenaires (SACMEQ et autres)
- Diffusion des résultats dans le réseau PASEC.

Activité 1.6.2

Le PASEC apporte son appui à chaque pays, en tant que de besoin, dans l'organisation d'une restitution des résultats au niveau national en collaboration avec les équipes nationales en charge de l'analyse et de la rédaction des rapports pays.

L'activité 1.6.2 se fera en deux phases : en 2015, il s'agit de mobiliser des experts et les mettre à la disposition des 10 pays et en 2016, le PASEC apporte son appui à la restitution des résultats nationaux.

Les sous-activités ci-après sont à lancer à partir de décembre 2014.

- Définir les thématiques d'analyse et les plans des rapports nationaux avec les équipes nationales lors du regroupement 3 de l'évaluation internationale PASEC en janvier 2015.
- Constituer des groupes de travail dans chaque pays en charge de l'analyse et de la rédaction du rapport national.
- Ces groupes de travail sont composés des membres de l'Equipe Nationale, d'un consultant et d'un chercheur. L'équipe PASEC intervient en appui à travers les CTs référents.

Il sera procédé en janvier 2016 à la présentation des résultats aux équipes nationales PASEC et ainsi qu'à une sensibilisation sur leur utilisation dans le pilotage des systèmes éducatifs lors du regroupement 4 de l'évaluation internationale PASEC. Les rapports nationaux seront restitués dans les pays en 2016.

❖ Résultats 1.7 : Le PASEC lance la préparation de la session 2019 d'évaluations groupées

Compte tenu de la capacité d'anticipation de l'équipe du PASEC qui compte produire le rapport en 2015 et de la forte demande des pays, le prochain cycle d'évaluation est prévu pour 2018.

Activité 1.7.1 : Le PASEC lance les candidatures pays pour les évaluations PASEC de 2018 et le traitement des dossiers de candidature.

Un appel à candidatures pour le second cycle des évaluations groupées sera lancé au cours de l'année 2015.

Activité 1.7.2 : Rénovation d'une partie des tests et d'une partie des questionnaires PASEC pour l'évaluation PASEC2018.

Le PASEC envisage de renouveler au minimum 1/4 des items. La rénovation des tests dépendra des caractéristiques des pays participants (particulièrement ceux dont la langue d'enseignement n'est pas le français) à l'évaluation PASEC 2018.

❖ **Résultats 1.8 : Le PASEC participe à la production de connaissances**

Activité 1.8.1 : Le PASEC met à disposition ses données pour nourrir le débat sur la recherche en éducation.

Activité 1.8.2 : Le PASEC participe à des colloques, réunions internationales et à la rédaction d'articles dans des revues scientifiques.

Pour les deux activités du résultat 1.8, le PASEC poursuit la mise en ligne des rapports PASEC et des bases de données. Plusieurs requêtes de données PASEC ont été faites en 2014 par des chercheurs et étudiants. Le PASEC envisage de développer le volet « recherche » dans la nouvelle stratégie.

Objectif spécifique 2 : Améliorer et développer les instruments d'enquête

Montant : 44 000 000 FCFA

❖ **Résultats 2.1 : Le PASEC a harmonisé les instruments d'enquête avec le SACMEQ et partage un protocole commun pour l'évaluation des compétences après 6 ans de scolarisation au primaire**

Activité 2.1.1 : Elaboration de tests comparables entre le PASEC et le SACMEQ.

Activité 2.1.2. Révision des questionnaires contextuels de 6^{ème} année et comparaison avec le SACMEQ.

L'ancrage des items PASEC/SACMEQ n'a pas été possible pour l'évaluation 2014. Il n'y a donc plus de comparaison entre les instruments des deux programmes.

❖ **Résultats 2.2: Le PASEC a développé des outils de mesure adaptés à l'évaluation des premiers apprentissages en début de scolarité (2ème année)**

Activité 2.2.1 L'objectif visé est de développer des outils de mesure adaptés aux spécificités de l'évaluation des premiers apprentissages dans les disciplines fondamentales en début de scolarité.

Le PASEC a réalisé cette activité en 2014.

❖ **Résultats 2.3: Le PASEC a renouvelé ses instruments d'enquête en 2ème année et en 6ème année pour l'évaluation de 2018, en collaboration avec les équipes nationales des pays de la CONFEMEN participant aux évaluations groupées. Un référentiel de compétences commun à tous les pays est élaboré et validé par les pays membres de la CONFEMEN.**

Activité 2.3.1 Deux Ateliers de travail internationaux avec les équipes nationales PASEC des pays participant aux évaluations groupées. Ces ateliers auront pour objectif de mettre à jour les tests et les questionnaires au regard des résultats des évaluations de 2014. Cette activité est prévue pour l'année 2016.

❖ **Résultats 2.4: Le PASEC a élaboré un cadre de référence, des outils de mesure et une méthodologie pour l'évaluation des apprentissages en fin d'éducation de base (collège)**

Activité 2.4.1 En 2014, une étude sera menée par une équipe d'experts sur les curricula et les facteurs contextuels pouvant influencer les apprentissages au niveau du collège (en fin d'éducation de base).

Activité 2.4.2 Analyse des résultats de ladite étude par la division instrument afin d'élaborer un cadre de référence pour les instruments de fin d'éducation de base.

Activité 2.4.3 Validation du cadre de référence des tests et questionnaires et création des tests et des questionnaires avec les équipes nationales lors de deux ateliers de travail internationaux. / Etudier la structure du post primaire, des bases de données scolaires dans tous les pays PASEC éligibles (environ 25 pays) au niveau de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique et formation

Ces activités sont prévues plus tôt pour 2015. Il s'agit dans un premier temps de définir les compétences qui doivent être évalués à la fin de l'éducation de base et d'adopter une stratégie pour évaluer les élèves à la fin de ce cycle.

La question de la mise en place d'une évaluation au post primaire ne peut voir le jour sans la mise en perspective de cet objectif avec une stratégie plus globale d'évaluation de l'enseignement de base (primaire + collège) tout au long du continuum. Cette stratégie est également conditionnée par l'évolution du montage financier des évaluations et des ressources de l'équipe PASEC dans un contexte de recouvrement progressif des coûts des évaluations PASEC par les pays, de la production des résultats de l'évaluation PASEC primaire 2014 et de la poursuite du cycle d'évaluation PASEC au primaire.

Au-delà de la mise en place d'une évaluation collège, le PASEC propose de mettre à disposition des pays, un référentiel de compétences qui couvrira l'éducation de base. Ce référentiel aura pour objectif de proposer et de légitimer les compétences évaluées dans les évaluations PASEC et de proposer un cadre de référence pour les évaluations nationales. Cette étape semble indispensable pour nourrir la réflexion sur les politiques éducatives et l'évaluation des systèmes avant de programmer la mise en œuvre d'une évaluation PASEC au collège.

Au terme de ces activités en début 2016, un choix sera fait sur la question de lancer ou non une évaluation, et si oui dans quelle forme ? Dans le cas où le lancement de l'évaluation au collège serait retenu, un budget et un chronogramme seront établis.

❖ **Résultats 2.5: Dans l'hypothèse d'un appui financier du GRA/PME sollicité via l'AFD, un outil à destination des pays est créé pour diagnostiquer les difficultés des élèves en début de scolarité.**

Activité 2.5.1 Le PASEC élaborera les termes de référence du projet afin de les soumettre à l'AFD et au GRA/PME pour validation.

Activité 2.5.2 Le PASEC fera appel à une expertise internationale afin de mener ces opérations et aura un rôle de coordination et de suivi – évaluation du projet notamment par l'intermédiaire de la division instruments et collecte de données.

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des équipes nationales

Montant : 178 525 000 FCFA

❖ **Résultats 3.1: Regroupements internationaux**

Activité 3.1.1. Regroupement 1

Ce regroupement a été fait à Saly au Sénégal en février 2013. Les objectifs assignés à l'atelier ont été atteints.

Activité 3.1.2 : Regroupement 2

Ce regroupement a été fait à Abidjan en Côte d'Ivoire janvier 2014. Les objectifs assignés à l'atelier ont été atteints.

Activité 3.1.3. Regroupement 3

Cet atelier plutôt axé sur les plans des rapports nationaux et sa stratégie d'élaboration a été fait à Saly au Sénégal en janvier 2015. Les objectifs ont été atteints.

Activité 3.1.4 Regroupement 4

Ce regroupement est prévu pour se tenir en janvier 2016. Il sera l'occasion de présenter les résultats aux équipes nationales PASEC et de les sensibiliser sur leur utilisation dans le pilotage des systèmes éducatifs.

❖ Résultats 3.2: Formation des décideurs et des analystes sur la gestion des systèmes éducatifs axée sur les résultats.

Activité 3.2.1 Atelier international pour les décideurs et les analystes : Évaluations et Indicateurs de suivi des apprentissages scolaires. Cet atelier a été fait à Saly au Sénégal en 2013.

Activités 3.2.2 Atelier international pour les décideurs : Comment atteindre les objectifs fixés dans les plans stratégiques ?

Cet atelier a été fait à Dakar au Sénégal du 20 au 21 mai 2014 et a porté sur le rôle et la place de l'évaluation dans le pilotage des systèmes éducatifs.

Activités 3.2.3 Atelier international pour les décideurs et les analystes : Coût-efficacité et soutenabilité des programmes

Activités 3.2.4 : Ateliers spécifiques pays : Renforcement de capacités des analystes

Activités 3.2.5 : Appuis institutionnels

Le résultat 3.2 a subi un petit changement. Il est prévu en plus d'apporter un appui institutionnel aux 6 pays retenus dans le cadre du projet BM pour le renforcement des Dispositifs Nationaux d'Évaluation (DNE).

Pour les pays ne disposant pas d'une structure nationale d'évaluation, il s'agit d'engager une réflexion sur la mise en place d'une structure nationale d'évaluation. Pour les pays disposant déjà d'une structure nationale d'évaluation, l'activité visera à renforcer cette structure. Cet appui concerne le Burundi, le Bénin, le Burkina Faso, la RD Congo, le Mali et le Togo.

❖ Résultats 3.3: Les équipes nationales ont analysé, rédigé et restitué leur rapport national.

Activité 3.3.1. Mission d'analyse des données.

Pour cette activité, il est prévu des missions terrain d'appui aux pays. Ces missions sont relatives aux missions des CT et du coordonnateur.

Activité 3.3.2. Mission de restitution des résultats.

Cette activité est prévue pour 2016. La rédaction des rapports nationaux doit s'achever en début 2016.

- ❖ **Résultats 3.4:** *L'utilisation des résultats des évaluations par la prise en compte des recommandations dans le pilotage du système éducatif des pays est effective et conduit les équipes nationales PASEC à concevoir et mener des évaluations thématiques sur des problématiques éducatives ciblées par les résultats d'évaluation internationales ou nationales. Le PASEC accompagne et forme les équipes nationales à devenir plus autonomes dans la conception, la mise en œuvre, l'analyse, la rédaction et le suivi des recommandations de leurs propres évaluations nationales, ainsi que pour l'analyse de leurs bases de données nationales et la création de leurs indicateurs de qualité.*

Activité 3.4.1 Ateliers internationaux de formation

Activité 3.4.2. Formations à la demande

Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités du PASEC

Montant : 4 000 000 FCFA

- ❖ **Résultats 4.1:** *Le PASEC a mis à niveau ses procédures de collecte, de gestion et d'analyse des données aux standards internationaux, tels que définis par les enquêtes PISA, PIRLS, TIMSS et SACMEQ. Les manuels de procédures et la méthodologie du PASEC sont rendus publics et permettent à la communauté éducative et scientifique de suivre et de comprendre les activités de l'évaluation*

Activité 4.1.1 : Améliorer le protocole de collecte des données

Activité 4.1.2 : Améliorer la gestion des données

Activité 4.1.3 : Renforcer les procédures d'analyse des données du PASEC

Les activités 4.1.1 à 4.1.3 sont relatives à la mise en œuvre des nouvelles procédures du PASEC pour la collecte des données, la gestion des données et leur analyse. Ces nouvelles procédures ont nécessité l'appui d'un expert international.

- ❖ **Résultats 4.2:** *Les conseillers techniques du PASEC se sont spécialisés dans les domaines identifiés*

Activité 4.2.1 Formation IRT

Les CT de la division « Gestion des Données et Analyse Statistique » ont suivi une session de formation de deux semaines au cours de mois de septembre 2014 en théorie de réponse à l'item (IRT) avec le groupe ACER (Australian Council for Educational Research), leader mondial en modélisation psychométrique. Une deuxième session de formation des Conseillers Techniques de la division « Gestion des Données et Analyse Statistique » a eu lieu avec le même formateur. La division « Instruments » a participé partiellement à cette formation.

Activité 4.2.2 Formation à la création d'items à l'université de Nantes de la division « instruments et collecte des données »

Les CT de la division Instruments et procédures d'enquête ont travaillé avec les experts de Nantes pour la création des items en 2013.

Activité 4.2.3 Formation de l'assistante du PASEC

Cette activité n'est pas encore réalisée. Il est prévu la formation de l'assistante en 2016.

Activité 4.2.4 Formations des conseillers techniques à définir selon les besoins des deux divisions

Les CT de la division « Gestion des Données et Analyse Statistique » ont suivi en 2013 à Singapour des modules de formation sur l'échantillonnage, l'analyse IRT et les modèles multi niveau organisés par l'IEA.

Les CT PASEC de la division « Gestion des Données et Analyse Statistique » ont également suivi trois jours de formation à l'Université de Michigan aux Etats Unis. Deux Conseillers Techniques ont suivi une formation en évaluation d'impact au mois de juillet 2014 et les deux autres ont été formés aux modèles multi niveaux pendant le mois d'août.

Activité 4.2.5 Formations des gestionnaires comptables

Le gestionnaire comptable a bénéficié d'une formation en 2014.

Objectif spécifique 5 : Améliorer le pilotage de l'équipe PASEC

Montant : 330 714 889 FCFA

- ❖ **Résultats 5.1: Un coordonnateur est recruté et supervise la programmation, la réalisation et le suivi des activités, le management de l'équipe et contribue à la visibilité du PASEC / fin 2012**

Activité 5.1.1

Le PASEC recrutera un coordonnateur en accord avec les partenaires du programme, avant le lancement des évaluations groupées, selon les critères retenus dans la nouvelle fiche de poste.

L'objectif de cette activité a été atteint. Un coordonnateur a été recruté pour le PASEC et a pris ses fonctions en 2013.

- ❖ **Résultats 5.2: Le PASEC a redéfini les missions et contrats des Conseillers Techniques, l'organisation de l'équipe et dispose des outils et du matériel adéquat pour mener à bien ses missions**

Activité 5.2.1 Le Coordonnateur propose au Comité de pilotage les évolutions à apporter aux contrats des CT

Les CT ont été évalués en 2013. Un contrat de 2 ans est d'abord proposé pour tenir compte du plan d'actions. Un nouveau CT a été recruté en 2014 pour la division instruments. Chaque année, les CT sont soumis à une évaluation de performances. Les salaires des CT sont assurés.

Activité 5.2.2 Le Coordonnateur définit une politique de formation continue de l'équipe PASEC.

Des formations pour les CT sont programmées en fonction des besoins.

Activité 5.2.3 Un fonds documentaire est constitué avec des ouvrages spécialisés. Le PASEC met à jour ses logiciels spécialisés pour le traitement et l'analyse des données.

Le PASEC a procédé à l'achat des logiciels STATA, HLM, CONQUEST au cours de l'année 2014. Une licence du logiciel stata a été achetée à chacun des dix pays évalués. Il est prévu des abonnements à des revues scientifiques au cours de l'année 2015.

Activité 5.2.4 Le réseau informatique interne du PASEC est révisé en définissant une nomenclature d'archivage et de partage des fichiers, La sécurisation des données et leur disponibilité en interne et en externe pour la recherche sont assurées.

Tous les CT ont été dotés en ordinateur portable. Des disques durs internes ont été également acquis pour des CT qui en ont besoin.

L'architecture du réseau informatique du PASEC a été rénovée et la nouvelle structure permet un bon archivage des fichiers.

Un nouveau serveur a été acquis en 2014.

Le PASEC contribue pour la part qui lui revient aux frais de fonctionnement du STP en assurant la prise en charge des dépenses courantes imputables au PASEC.

Objectif spécifique 6: Améliorer la gouvernance du PASEC

Montant : 124 293 680 FCFA

Au niveau de cet objectif, deux résultats ont été prévus initialement dans le plan d'action validé par les instances de la CONFEMEN et annexé à la convention signée entre l'AFD et la CONFEMEN.

Le PASEC a rajouté à cet objectif deux nouveaux résultats (6.3 et 6.4).

❖ Résultats 6.1: La gouvernance du programme PASEC est améliorée

Activité 6.1.1. Le comité de pilotage créé par les instances en novembre 2012 est constitué à partir de 2013

Le Comité de Pilotage est en place depuis décembre 2012.

Activité 6.1.2 Le Comité de Pilotage se réunit conformément aux besoins

Le comité de pilotage fonctionne de façon régulière. Il est prévu en 2015 deux sessions : une session extraordinaire en marge de la réunion du Bureau et une session ordinaire en fin 2015.

❖ Résultats 6.2: La qualité scientifique des productions du PASEC est assurée par un comité scientifique rénové

Activité 6.2.1 Un nouveau comité scientifique constitué d'institutions partenaires est proposé par le Coordonnateur au comité de pilotage en 2013. Il est installé par les instances en fin 2013.

Le CS a été élargi à 7 membres au cours de la dernière réunion du CS qui a eu lieu en décembre 2014.

Activité 6.2.2. Le CS se réunit deux fois par an

Le Comité Scientifique a tenu 4 réunions (2 en 2013, 2 en 2014)

❖ Résultats 6.3: Audit et contrôle interne des fonds mis à la disposition du PASEC

Activité 6.3.1: Audit externe régulier des comptes et du contrôle interne

L'audit externe des états financiers et du contrôle interne du PASEC a été fait en 2013 et 2014

L'audit externe des fonds délégués en 2013 et 2014 aux pays participant à l'évaluation PASEC a été prévu en 2015.

Activité 6.3.2 : Elaboration d'un manuel de procédures administratives et financières du PASEC

Un cabinet externe sera recruté pour réaliser le manuel en cohérence avec les textes de la CONFEMEN et conformément aux TDR qui seront adoptés par les instances de pilotage.

❖ Résultats 6.4: Le PASEC se dote d'une nouvelle stratégie à moyen et long terme

Activité 6.4.1 : Mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour le PASEC

Cette activité a été amorcée en 2014 et sera finalisée en 2015. Elle concerne l'ensemble des activités du PASEC et fait appel aux services d'un consultant externe qui aura à définir notamment un nouveau modèle économique pour le PASEC. Cette stratégie sera présentée lors de la réunion extraordinaire du comité de pilotage qui se tiendra en marge de la réunion du Bureau de la CONFEMEN. Les termes de référence (TDR) de cette étude seront finalisés au premier trimestre 2015 ; le recrutement de l'expert interviendra également dans la même période.

Objectif spécifique 7: Renforcer la communication du PASEC

Montant : 55 101 000 FCFA

❖ Résultats 7.1: Le PASEC est présent dans les débats internationaux et les résultats des évaluations sont mieux communiqués

Activité 7.1.1 Le PASEC est présent dans les débats internationaux et participe aux principales réunions qui concernent la mesure des apprentissages et le renforcement des structures nationales d'évaluation.

Dans cette activité, il est prévu des missions de représentation du PASEC, des déplacements d'experts ou de Conseillers Techniques dans le cadre des Partenariats universitaires et scientifiques, la participation du PASEC (Coordonnateur, Comité Scientifique) aux réunions des instances de la CONFEMEN et la participation du PASEC (Coordonnateur, Comité Scientifique) aux Assises/Débats organisées par la CONFEMEN.

Activité 7.1.2 Définition d'un plan de communication permettant au PASEC de rénover et diversifier ses outils de communication en les adaptant aux cibles identifiées

La finalisation d'un plan de communication du PASEC et la définition des stratégies de mise en œuvre sont prévues pour cette activité.

Activité 7.1.3 Le PASEC se dote d'un site internet comprenant une plateforme d'échanges permettant une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs du PASEC

Pour cette activité, il est prévu la finalisation et la mise en ligne du sous-site web du PASEC comprenant une plateforme d'échanges permettant une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs PASEC.

Activité 7.1.4. Editer et publier les rapports nationaux Mali, Cambodge, Laos et Vietnam

Le rapport Mali est déjà édité et diffusé. Au cours de l'année 2015, les rapports de Laos, Cambodge et Vietnam seront également édités.

Divers et Imprévus :

Montant : 34 764 035 FCFA

III. Budget du plan d'action 2015

Le détail du budget se trouve dans le tableau ci-dessous. Dans ce tableau, ne sont reprises que les activités concernées par l'année 2015. Il est articulé autour des 7 objectifs du plan d'action.

Tableau : Budget du plan d'action 2015 du PASEC

PLAN D'ACTION 2013 - 2016 DU PASEC							
PROGRAMMATION BUDGETAIRE POUR 2015							
ACTIVITES 2015	FINANCEMENT						PREVISION 2015
	AFD	BANQUE MONDIALE	CONFEMEN	PAYS	DDC	Reliquat sur activités 2014	
Objectif spécifique 1 : Réaliser les évaluations internationales							
Résultats 1.5 : Le PASEC a réalisé les opérations de collecte des données, de traitement, d'analyse et de rédaction du rapport international, du rapport technique et de la documentation relative à la base de données internationale en respect des standards internationaux 2014-2016							
Activité 1.5.5. Analyse des données/2015							
1.5.5.1 Analyse IRT réalisée par ACER		60 000 000					60 000 000
1.5.5.2 Echelles de compétences (atelier)	12 000 000						12 000 000
1.5.5.3 Mise en commun des travaux IRT	7 000 000						7 000 000
1.5.5.4 Appui expert conduite analyses	15 000 000						15 000 000
Activité 1.5.6. Rédaction du rapport international/Publication	40 000 000						40 000 000
Activité 1.5.7. Appui aux pays pour les rapports nationaux/2016							
1.5.7.1 Atelier régional 1 analyses nationales)	30 000 000				0		30 000 000
1.5.7.2 Atelier régional 2 (analyses nationales)	30 000 000				0		30 000 000
Résultats 1.6 : Le PASEC a présenté les résultats à des conférences nationales et internationales, notamment en collaboration avec le SACMEQ / 2016							
Activité 1.6.1 Le PASEC organisera une réunion internationale à l'attention des autorités des pays participants, des Partenaires Techniques et Financiers pour présenter les résultats issus du rapport international.	110 000 000						110 000 000
Activité 1.6.2 Le PASEC apporte son appui à chaque pays, en tant que de besoin, dans l'organisation d'une restitution des résultats au niveau national en collaboration avec les équipes nationales en charge de l'analyse et de la rédaction des rapports pays.		53 000 000					53 000 000
Divers et imprévus évaluation groupées	5 585 295			3 007 466			8 592 761
Total Objectif spécifique 1	249 585 295	113 000 000	0	3 007 466	0	0	365 592 761
Objectif spécifique 2 : Améliorer et développer les instruments d'enquête							
Résultats 2.4: Le PASEC a élaboré un cadre de référence, des outils de mesure et une méthodologie pour l'évaluation des apprentissages en fin d'éducation de base (collège)							
Activité 2.4.1. Construire et partager un référentiel commun de compétences entre les pays tout au long de l'éducation de base	0				27 000 000	8 000 000	35 000 000
Activité 2.4.3 : Validation du cadre de référence des tests et questionnaires et création des tests et des questionnaires avec les équipes nationales lors de deux ateliers de travail aux internationaux. /Etudier la structure du post primaire, des bases de données scolaires dans	0				9 000 000		9 000 000

PLAN D'ACTION 2013 - 2016 DU PASEC
PROGRAMMATION BUDGETAIRE POUR 2015

ACTIVITES 2015	FINANCEMENT						PREVISION 2015
	AFD	BANQUE MONDIALE	CONFEMEN	PAYS	DDC	Reliquat sur activités 2014	
tous les pays PASEC éligibles (environ 25 pays) au niveau de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique et formation							
Total Objectif spécifique 2	0	0	0	0	36 000 000	8 000 000	44 000 000
Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des équipes nationales							
Résultats 3.1: Regroupements internationaux							
Activité 3.1.3. Regroupement 3	0			0		94 975 500	94 975 500
Résultats 3.2: Formation des décideurs et des analystes sur la gestion des systèmes éducatifs axée sur les résultats.							
Activité 3.2.5 : Appuis institutionnels		45 000 000			9 500 000		54 500 000
Résultats 3.3: Les équipes nationales ont analysé, rédigé et restitué leur rapport national.							
Activité 3.3.1. Mission d'analyse des données.							
3.3.1.1 Missions terrain analyse des données	13 390 000			7 210 000			20 600 000
3.3.1.2. Missions du coordonnateur	5 492 000			2 957 500			8 449 500
Total Objectif spécifique 3	18 882 000	45 000 000	0	10 167 500	9 500 000	94 975 500	178 525 000
Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités du PASEC							
Résultats 4.2: Les conseillers techniques du PASEC se sont spécialisés dans les domaines identifiés							
Activité 4.2.4 Formations des conseillers techniques à définir selon les besoins des deux divisions	4 000 000						4 000 000
Total Objectif spécifique 4	4 000 000	0	0	0	0	0	4 000 000
Objectif spécifique 5 : Améliorer le pilotage de l'équipe PASEC							
Résultats 5.2: Le PASEC a redéfini les missions et contrats des Conseillers Techniques, l'organisation de l'équipe et dispose des outils et du matériel adéquat pour mener à bien ses missions							
Activité 5.2.1 Assurer au PASEC les ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement							
5.2.3.1. Salaire Coordonnateur PASEC	83 514 048						83 514 048
5.2.3.2. Salaire des Conseillers Techniques			118 492 349	50 000 000	34 772 492		203 264 841
5.2.3.3. Indemnités pour Chefs de division	3 936 000						3 936 000
5.2.3.4. Couverture maladie pour CTs + Coordonnateur			8 000 000				8 000 000
Activité 5.2.3 Un fonds documentaire est constitué avec des ouvrages spécialisés. Le PASEC met à jour ses logiciels spécialisés pour le traitement et l'analyse des données	18 000 000						18 000 000
Activité 5.2.4 Le réseau informatique interne du PASEC est révisé en définissant une nomenclature d'archivage et de partage des fichiers, La sécurisation des données et leur disponibilité en interne et en externe pour la recherche sont assurées./ Contribution du					12 246 398	1 753 602	14 000 000

PLAN D'ACTION 2013 - 2016 DU PASEC
PROGRAMMATION BUDGETAIRE POUR 2015

ACTIVITES 2015	FINANCEMENT						PREVISION 2015
	AFD	BANQUE MONDIALE	CONFEMEN	PAYS	DDC	Reliquat sur activités 2014	
PASEC au fonctionnement du STP/CONFEMEN							
Total Objectif spécifique 5	105 450 048	0	126 492 349	50 000 000	47 018 890	1 753 602	330 714 889
Objectif spécifique 6: Améliorer la gouvernance du PASEC							
Résultats 6.1: La gouvernance du programme PASEC est améliorée							
Activité 6.1.2 Le Comité de Pilotage se réunit conformément aux besoins	4 351 040					28 044 960	32 396 000
Résultats 6.2: La qualité scientifique des productions du PASEC est assurée par un comité scientifique renoué							
Activité 6.2.2 Le CS se réunit deux fois par an/ Participation du Comité Scientifique à des événements PASEC	29 564 000						29 564 000
Résultats 6.3: Audit et contrôle interne des fonds mis à la disposition du PASEC							
Activité 6.3.1: Audit externe régulier des comptes et du contrôle interne							
6.3.1.1 Réaliser l'audit externe des états financiers et du contrôle interne du PASEC pour 2014		5 750 000				1 583 680	7 333 680
6.3.1.2 Réaliser l'audit externe des fonds délégués en 2013 et 2014 aux pays participant à l'évaluation PASEC 2014	7 000 000						7 000 000
Activité 6.3.2 : Elaboration d'un manuel de procédures administratives et financières du PASEC	0					13 000 000	13 000 000
Résultats 6.4: Le PASEC se dote d'une nouvelle stratégie à moyen et long terme							
Activité 6.4.1 : Mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour le PASEC	35 000 000						35 000 000
Total Objectif spécifique 6	75 915 040	5 750 000	0	0	0	42 628 640	124 293 680
Objectif spécifique 7: Renforcer la communication du PASEC							
Résultats 7.1: Le PASEC est présent dans les débats internationaux et les résultats des évaluations sont mieux communiqués							
Activité 7.1.1 Le PASEC est présent dans les débats internationaux et participe aux principales réunions qui concernent la mesure des apprentissages et le renforcement des structures nationales d'évaluation.							
7.1.1.1 Missions de représentation du PASEC						9 000 000	9 000 000
7.1.1.2 Déplacements d'experts ou de Conseillers Techniques dans le cadre des Partenariats universitaires et scientifiques	763 805					5 256 195	6 020 000
7.1.1.3 Participation du PASEC (Coordonnateur, Comité Scientifique) aux réunions des instances de la CONFEMEN	4 180 000						4 180 000
7.1.1.4 Participation du PASEC (Coordonnateur, comité scientifique) aux Assises/Débats organisées par la CONFEMEN	2 401 000						2 401 000
Activité 7.1.3 : Le PASEC se dote d'un site internet comprenant une plateforme d'échanges permettant une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs du PASEC		1 867 867				18 132 133	20 000 000

PLAN D'ACTION 2013 - 2016 DU PASEC
PROGRAMMATION BUDGETAIRE POUR 2015

ACTIVITES 2015	FINANCEMENT						PREVISION 2015
	AFD	BANQUE MONDIALE	CONFEMEN	PAYS	DDC	Reliquat sur activités 2014	
Activité 7.1.4. Editer et publier les rapports nationaux Mali, Cambodge, Laos et Vietnam					2 030 000	11 470 000	13 500 000
Total Objectif spécifique 7	7 344 805	1 867 867	0	0	2 030 000	43 858 328	55 101 000
Divers et imprévus	19 875 000	14 889 035					34 764 035
Total en FCFA 2015	481 052 188	180 506 902	126 492 349	63 174 966	94 548 890	191 216 070	1 136 991 365
Total en Euros 2015	733 359	275 181	192 836	96 310	144 139	291 507	1 733 332

Notes explicatives

- Le budget validé par le comité de pilotage en sa réunion des 18 et 19 décembre 2014 est équilibré en recettes et en dépenses prévisionnelles à la somme de 1 106 991 365 FCFA, soit 1 687 597 euros. Le budget présenté ici après analyse et arbitrage se chiffre en recettes et en dépenses prévisionnelles à un montant de 1 136 991 365 FCFA, soit 1 733 332 euros. La différence, soit 30 000 000 FCFA, est expliquée par : 1) le report de l'allocation de crédits pour l'analyse IRT (sous activité 1.5.5.1. pour 60 000 000 FCFA), 2) la finalisation et la mise en ligne du sous site du PASEC (activité 7.1.3. pour un montant de 20 000 000 FCFA) et 3) la suppression du montant AFD des 2.4.1 (42 000 000 FCFA) et 2.4.3 (8 000 000 FCFA). PM les deux premières activités n'étaient pas inscrites dans le budget présenté au comité de pilotage. La contribution de l'AFD comparativement au budget adopté par le CP diminue de 50 000 000 FCFA. De plus, le montant de l'audit des fonds délégués a été ramené à 7 000 000 FCFA, en revanche le montant de l'étude sur le plan stratégique du PASEC (6.4.1) a été relevé à hauteur de 35 000 000 FCFA.

2. Les recettes prévisionnelles sont constituées par

RECETTES PREVISIONNELLES 2015	Montants		Ratio
	FCFA	EUR	
2.1. Part de financement AFD pour 2015	481 052 188	733 359	42%
2.2. Part de financement BM pour 2015	180 506 902	275 181	16%
2.3. Part de financement CONFEMEN pour 2015	126 492 349	192 836	11%
2.4. Part de financement pays pour 2015	63 174 966	96 310	6%
2.5. Part de financement DDC/Suisse pour 2015	94 548 890	144 139	8%
2.6. les disponibilités financières au 31 décembre 2014 (solde réel des comptes bancaires)	191 216 070	291 507	17%
TOTAL	1 136 991 365	1 733 332	100%

IV. Suivi et évaluation du plan d'action du PASEC

La mise en œuvre du plan d'action 2015 sera suivie à travers les mécanismes ci-après :

- Rapports semestriel et annuel (technique et financier)/réunions de suivi
- Missions de supervision
- Session du comité de pilotage
- Rapport de contrôle interne
- Audit des comptes
- Mise à jour du suivi des indicateurs.

Conclusion du plan d'action du PASEC

L'analyse des risques (mobilisation des financements, la disponibilité des acteurs) montre que la mise en œuvre du plan d'action 2015 pourra se dérouler convenablement et conformément au calendrier prévu. Les mécanismes mis en place pour le suivi des activités de ce plan d'action permettront d'anticiper sur les problèmes éventuels qui pourraient entraver l'agenda.

Annexe : Liste des activités auxquelles le financement de la DDC vient en appui

- Appui aux ateliers régionaux dans le cadre des rapports nationaux
- Appui à la construction et au partage d'un référentiel commun de compétences entre les pays tout au long de l'éducation de base
- Appui à une étude sur la structure du post primaire, des bases de données scolaires dans tous les pays PASEC éligibles
- Appui à la mise en place des Dispositifs Nationaux d'Evaluation (DNE)
- Appui au paiement des salaires des Conseillers Techniques
- Appui à la contribution du PASEC au fonctionnement du STP/CONFEMEN
- Appui à l'édition et à la publication des rapports nationaux Mali, Cambodge, Laos et Vietnam